JOURNAL

HISTORIQUE ET

LIT.TERAIRE 15. JUILLET 1786.



A LUXEMBOURG,

Chez les Héritiers d'André Chevalier, vivant Imprimeur de feu Sa Maj. l'Impératrice-Reine Apostolique.

Avec privilege de Sa Maj. Imp. & Approbation du Commissaire-Examinateur.





JOURNAL

HISTORIQUE

ET

LITTERAIRE

15. JUILLET

1786.

NOUVELLES LITTERAIRES

De la raison dans l'homme. Ouvrage où l'on examine l'évendue de ses connoissances les bornes de ses facultés, la force de ses motifs, l'origine de ses doutes, & les causes de ses erreurs, le principe de sa certitude, & les fondemens de sa science. Par Mr. l'abbe Bremont, chanoine de l'église de Paris. Tome premier. Paris, chez la veuve Herissant 1785. in-12 de 300 pag.

E volume n'est que l'Introduction à l'ouvrage qui fera divifé en plusieurs volumes. L'auteur se propose de traiter à fonds & avec tout le développement dont une Ddd

aussi riche matiere est susceptible, de la force, de la dignité, de l'étendue, des bornes de la raison humaine. Son travail dirigé par une métaphyfique exacte, profonde, lumineuse, est animé des plus grands motifs. 86 Nous avons, dit-il, principalement en vue les intérêts de la religion. Toutes les lu-" mieres que nous avens pu recueillir ont e jetté fur ses dogmes le plus grand éclat : nous fommes bien perfuadés qu'elle ne peut . avoir pour adversaires que les ennemis de a la raifon: nous nous flattons d'arracher des mains de ses ennemis, les armes per-, fides qu'ils emploient pour la combattre. , S'ils font encore capables d'ouvrir les veux a à la lumiere, ils verront toutes les vérités ... de la raifon s'éclairer. se soutenir, se défendre, s'unir, se confondre avec tous les a dogmes de la révélation; & les vérités de a la religion appuier, éclairer, expliquer tous les dogmes de la raifon, & s'ils veu-, lent être finceres, ils avoueront que jus-, qu'à présent, ils n'ont été incrédules, ir-" réligieux , que parce qu'ils étoient dérai-" fonnables. ..

On verra avec plaifir combien la métaphyfique de notre auteur est plus satisfaisante. plus conforme à l'ordre naturel des choses. au fentiment intime & à l'expérience, que celle de l'abbé de Condillac. On diroit que l'un le plait à élever & à ennoblir le principe intelligent qui anime l'homme, autant que l'autre semble s'être plu à le déprimer, à le reléguer, pour ainfi dire, parmi les agens

15. Juillet 1786. inftrumentaux & méchaniques. La diffance de l'homme & de la brute, la grande ligne de démarcation, si l'on peut parler de la forte, qui fépare ces deux classes d'êtres vivans, ne fauroit être plus nette, plus tranchante & d'une vérification plus fenfible. " Ce qui tire l'homme de la classe de tous les " autres animaux, c'est le pouvoir qu'il a . recu de réfléchir sur ses idées, sur ses sen-, timens, fur fes penchans, de les rappro-" cher, de les comparer ensemble, d'apprécier " les rapports qui réfultent de leurs diverses " combinaisons, de connoître & de juger . avec affurance l'ordre véritable où la na-, ture les a placés les uns à l'égard des au-" tres. Raisonner, c'est étudier les liaisons " qu'ont ensemble les objets présens à notre " esprit; s'assurer avec justesse & précision , des propriétés qui fondent leurs relations " mutuelles; c'est courir de rapports en rap-" ports pour en découvrir de nouveaux. " (a) L'on

* 15 Déc.

⁽a) Je reviens à une observation extrémement frappante, qui met en évidence le défaut de raison dans les brutes. C'est l'ignorance de la mort, c'est la sécurité dans laquelle ils vivent depuis près de 6 mille ans dans nos bassescours, sans se douter du fort qui les attend. Cette observation que j'ai développée ailleurs *, est un argument de fait que j'ai vu mettre plus d'une fois à toutes les épreuves de la chicane, & qui a constamment subsisté dans tout son éclat. En vain dira-t-on qu'on nourrit les brutes domessiques. Quel est l'homme qui pour être nourri, consentira à être mangé avec tous ses descendans, fans que Dd 3 pendant

400 Journal hist. & lies.

L'on ne peut suivre l'auteur dans les divers points de vue où il contemple la raison. sans concevoir de cette grande prérogative de l'homme l'idée la plus fublime & la plus vaste. Mais en développant son étendue & sa puissance, il n'en dissimule pas les bornes & montre qu'elles ne préjudicient en rien à ses véritables lumieres. " Les voiles impénétrables, qui nous cachent un fi grand nombre d'objets, ne font point obstacle à la certitude de nos connoissances: ils ont fourni aux esprits curieux & indiscrets une se occasion de perdre leurs peines. & de passe fer leur tems à former de vaines conjectures; aux incrédules, un prétexte pour autorifer leurs défiances & leurs incertifu-29 des; aux impies, un motif apparent pour se décrier la raison & détruire la religion: mais leurs erreurs, leurs écarts ne doivent etre imputés qu'à leur témérité, à leur imprudence. Ce n'est point la raison qui les porte à juger de ce qu'elle ne leur montre pas; fi, comme ils le doivent, ils s'éso toient toujours arrêtés aux objets qu'elle éclaire, ils ne se seroient pas égarés. Les bornes de l'esprit humain étoient faciles à

pendant 60 fiecles il y ait quelque protestation contre une si barbare convention? Delà le nom de mortel donné à l'homme exclusivement, quoique les brutes meurent aussi; parce qu'il est seul mortel avec connoissance de causse. Mortalis, id est conseius mortalitais.

Réflexion importante, as Juin 1786, p. 256.

reconnoître; ils auroient dû les respecter : elles n'empêchent pas, dans aucune des . régions la fuite de nos idées; elles ne troublent point l'accord que forment enfemble . les vérités appercues: les intervalles qu'elles laissent n'interrompent point la chaîne des .. objets qu'un même trait de lumiere éclaire; " ils n'en paroissent pas moins liés, adaptés .. les uns aux autres; & dans cette fuite de vérités harmoniées, nous trouvons un , moien pour nous élever à la plus haute " certitude qui produit en nous la plus parfaite conviction. Quoi! parce que nous ne pouvons pas raisonner sur toutes les fractions .. possibles entre un nombre & un autre, s'en-. fuit-il que nous ne pouvons pas connoître imperturbablement les relations, les vraies proportions entre les nombres entiers dont .. nous entreprenons le calcul & la comparai-, fon? Dans le ciel , les aftres que nous ne voions pas offusquent-ils les raions de ceux qui brillent à nos yeux? Les téne-, bres qui paroissent les séparer, ne servent , qu'à ajouter à leur éclat: elles nous don-" nent plus de facilité pour en connoître " les grandeurs & en mesurer les distances; , il feroit impossible de les reconnoître & " d'observer leur cours , s'ils étoient trop voi-, fins les uns des autres; il en est de mê-" me du cercle immense de tous les objets " intelligibles: un être fini, comme notre esprit, ne pouvoit pas en embrasser l'unise verfalité; il feroit accablé par la multitude

Journal hist. & lies.

, des idées & des fentimens qu'il en re-

Le vœu fuivant prouve un zele bien éclairé pour le maintien des véritables notions; toutes les ames droites desireront sincérement de le voir réalifé. " Ou'on ne donne plus le beau nom de philosophe ni à ces extravagans qui renversent toutes nos connoissan-.. ces . & se vantent de douter de tout. ni a ces sceptiques, qui ne veulent reconnoître pour fondement de leurs affertions que des vraifemblances & des probabilités. Ou'on ne décore plus de ce titre ni ces orateurs qui le prennent, parce qu'ils font en état de jetter des fleurs fur quelques ob-, jets de differtations, ni à ces raisonneurs qui se flattent de pouvoir soutenir le pour % le contre sur toutes les questions phios losophiques, & qui, parla même, se , font une gloire de ce qui prouve leur in-, fcience. , (a)

II

⁽a) En parlant de la fameuse Encyclopédie l'auteur apprécie très-bien cet ouvrage. « Une so foule de beaux esprits, dit-il, voulut érisger à la gloire des sciences un monument, qui devoit affurer pour toujours leur triomphe. Le Dictionnaire encyclopédique parut: une troupe d'enthousastes le mirent d'abord au-dessus de toutes les productions de l'esprit humain: on éleva jusqu'au ciel tous les écrivains qui avoient mis la main à cet ouvrage. Cependant la forme en étoit vicieus se: on n'a jamais, dit Bacon, dû choifir ces; elles doivent être examinées de fuite, ces; elles doivent être examinées de fuite, " C

" & non pas par de petits paquets détachés; " auffi dans tous les articles relatifs aux véri-" tés métaphyfiques, on n'a fait qu'ajouter n aux ténebres qui les couvroient déja: on n'y rencontre que des notions fausses, des " inconféquences, des abfurdités; on n'y " voit que des réflexions fans lumiere, des " raifonnemens fans force. Cet ouvrage compromettoit la religion & les mœurs. Les ma-ngistrats en apperçurent le danger, & ils le " proferivirent. Ses propres auteurs, quoiqu'eni-» vrés encore de l'encens qu'on avoit brûlé » devant eux, furent forcés de fouscrire au n jugement désavantageux que le public en n avoit porté. Mais la nouvelle philosophie n en étoit venue à ses fins; elle avoit mis » dans les mains du public un nombre de pa-" radoxes capables de lui faire illusion, & " de jetter le trouble dans les connoissances » les plus importantes au bonheur de l'homme: c'étoit tout ce qu'elle prétendoit ». Dans une note qui répond à ce texte l'auteur cite le passage suivant tiré du Journal encyclopédique. " On dira que l'Encyclopédie » est une production très - monstrueuse, un » mélange bizarre de lumieres & de téne-" bres : nous le favons ; nous croions même " qu'il y a plusieurs articles, dans ces derniers " volumes, aussi repréhensibles que ceux qui " ont déja été condamnés avec tant de rai-" fon.... Nous conviendrons que, dans bien " des articles, l'amour de la vérité a été fa-" crifié au goût du paradoxe.... J'examine, " dit un des éditeurs de ce grand ouvrage; " fans partialité : je crois qu'il n'v a presque " point de faute que nous n'aïons commise;
" et je suis forcé d'avouer que d'une Encyn clopédie comme la nôtre, il n'en resteroir n pas les deux tiers dans une véritable En-» cyclopédie ». Journal encyclopédique, 15 Août 1766, p. 3 & suivantes. — Autres obs. sur des vues, à ce premier volume: mais la matiere étant par elle-même assez abstraite, les hommes du jour extrémement peu disposés à des lectures sérieuses, les objets métaphysiques comptés parmi les inutilités (a), & les plus vaines spéculations substituées aux études solides; on peut souhaiter que l'auteur se resserte le plus qu'il soit possible, qu'il donne à son ouvrage en vivacité & en énergie ce qu'il pourroit perdre en étendue, & que par des traits rapides & lumineux il dédommage les lecteurs des discussions intéressantes & utiles, qu'un laconisme assorte des tems pourroit lui faire perdre. On peut desteurs des discussions intéressantes de tems pourroit lui faire perdre.

rer encore que dans un sujet victorieux par lui-même, offrant des détails sûrs, sensibles & éclatans, un résultat tranchant & bien

cet ouvrage, 15 Avril 1785, p. 576. ____t Fév. 1786, p. 230. ____ 15 Avril 1786, p. 570. 1 Juillet 1776, p. 392. (a) "Celui, dit le célebre Bacon, qui pense

⁽a) "Celui, dit le célèbre Bacon, qui pense, que le tems emploié à l'étude de la méstaphysique & à contempler les principes universels de cette science, est un tems perdu & une occupation peu digne d'une grande ame, n'a donc jamais observé que ces principes abstraits sournissent l'aliment & la force à toutes les sciences, à tous les arts... Je suis très-persuadé, que si l'esprit humain n'a pas fait de plus grands progrès jusqu'à présent, c'est qu'il ne s'est jamais livré avec assez d'ardeur à l'étude des vérités sondamentales, & qu'il n'a fait qu'y donner un coup-d'œil en passant ... Autres autorités & observations, 1 Avril 1785, p. 486.

décidé. il s'abstienne de tout genre d'hypothese & même des expressions qui semblent y tenir, comme de la matiere organique qui sert de lien au commerce de notre espriz avec les objets du dehors; de l'organe intérieur &c.



Essai sur l'Histoire de Provence, suivi d'une notice des Provençaux célebres. Par Mr. Bouche, avocat au parlement de Provence. A Marseille, de l'Imprimerie de Mosfy. 1785 2 vol. in-4°. Prix 21 liv.

P Our achever de corrompre l'histoire, on se ser particulierement de deux moiens: c'est 10. de publier d'anciennes histoires en les altérant ou en les défigurant par des notes; 20. d'en publier de nouvelles qui par le moien de quelques artifices typographiques & autres, fassent oublier les anciennes. Après l'Histoire de Provence, dont Mr. l'abbé Papon nous a déja donné trois volumes. & laquelle a réuni tous les suffrages, parce qu'il a profité avec discernement des ouvrages de Gaufridi & d'Honoré Bouche *, il fembloit qu'une nouvelle Histoire du même pais en théol. étoit bien inutile; mais Mr. Papon avoit oublié prévôt de de déclamer contre les moines, les biens ec- au dioc, de clésiastiques, le zele pour la pureté de la foi Sénez. & la punition des hérétiques &c. Il a donc fallu suppléer à ce vuide & réparer des omif-

St. Jacques

105 Yournal hist. & lies. fions dictées par une fagesse & une équité qui aujourd'hui ne font plus de mode. C'est la tâche qu'a entrepris Mr. Bouche, & l'on peut bien dire qu'il s'en est acquitté à merveille (a). Je ne ferai que répéter ce qu'un bon jugé en matiere historique a représenté au jeune écrivain fur les deux derniers articles. " Des fectaires furieux, tels que les Albigeois, qui se livroient aux plus afn freux excès de débauche & de cruauté. voilà les infortunés dont le malheureux se fort fait couler fans cesse les larmes de nos sa fenfibles apôtres de l'humanité. Je ne prétends pas justifier en tout la conduite qu'on a tenue à l'égard des Albigeois. Je crois a qu'on a pouffé les choses beaucoup trop , loin : mais ce qu'on a grand foin de ne jamais observer, c'est que ces hérétiques 20 avoient provoqué, par leurs désordres & se leurs violences, les rigueurs qu'on a exersa cées fur eux. & qu'on ne faifoit tout au plus qu'user de représailles (b). D'ailleurs. , qu'ils aient mérité plus ou moins les sup-, plices auxquels ils ont été condamnés. toujours est-il vrai qu'il y a plus que de " l'indifcrétion à vouloir en rendre Saint Bernard responsable ... N'est-ce

⁽a) Considérations sur la corruption de l'hiftoire, 1 Janv. 1786, p. 36 & autr. ibid. -- 15

Mai 1786, p. 113. (b) Passage du c. d'Albon, 1 Mai 1783, p. 10. 1 Oct. 1785, p. 190. 15 Décemb. 1785, p. 574. Art. MONTFORT (Simon) dans le Dict. hift.

pas encore un écart d'imagination de la . part de Mr. Bouch?, que de représenter , les legs pieux qu'on faifoit alors, comme . une manie d'enrichir l'Eglise aux dépens ., des familles & de l'Etat ? L'Eglife eft-elle .. donc dans l'Etat un corps isolé qui ne con-., tribue en rien à sa gloire & à sa puissan-" ce, & qui l'épuise sans lui rendre aucun " service? N'est-il pas démontré que les ... biens des églifes & des monafteres font . les mieux administrés, les mieux entre-, tenus, & par conféquent ceux dont l'Etat n retire le plus de fruit ? Ceux qui les posse-, dent ne sont ils pas enfans de l'Etat, ci-, toiens & françois? Et ne peut-on pas dire .. que ces biens retournent à la fource d'où , ils font partis, puisqu'ils sont presque touo jours dans les particuliers la récompense , des fervices que les familles les plus illuf-" tres rendent au Prince & à la patrie? Il , femble qu'en les attachant à l'Eglife, nos " anciens grands feigneurs les aient réfervés " d'une maniere plus inaliénable pour leurs , descendans. Ils font dans les mains du Sou-" verain, qui les dispense selon son gré & , sa justice, comme autant de prix qu'il " accorde au mérite & à la vertu. " (a) Ouant au style de cette Histoire, il est exactement celui qui est devenu général de-

puis

⁽a) 15 Mars 1785, p. 409. I Juin 1785, p. 188.

408

buis que le vrai style historique est tombé en discrédit & en désuétude. L'auteur a de la prétention à l'esprit; & c'est un défaut : mais ce qui l'est encore plus, c'est une abondance de réflexions prétendues philosophiques qui dégénerent fouvent en pure déclamation. Nos historiens modernes croient triompher, quand ils peuvent étaler des fentences. des maximes, raisonner les faits, c'est-àdire, être bien pédans avec leur morale verbiageuse: mais s'ils favoient combien tout cela est d'un dégoût insupportable pour les vrais connoisseurs, ils quitteroient bien vîte cette maniere pour s'attacher à celle des grands maîtres. & fur-tout des anciens, qui racontent & ne moralisent pas, qui se contentent de mettre le lecteur à portée de puiser luimême fon inftruction dans une exposition claire, nette, exacte & judicieuse des faits; & qui ne clouent pas une réflexion à chaque phrase.

A TOP AS

Une Histoire particuliere d'une autre province de France, qui paroît en même tems (a), est écrite avec bien plus d'impartialité & de circonspection. L'historien du Quercy n'a garde d'adopter les préjugés de celui de la

⁽a) Histoire politique, ecclésiastique & linéraire du Quercy, par Mr. Cathala-Coure = avocat en parlèment; continuée par M. *** = membre de plusieurs academies. A Montauban chez P. T. Cazamea. 1785. 3 vol. in-12.

15. Juillet 1786.

Provence. Bien loin de déclamer contre les religieux, il convient de bonne foi que le Ouercy autrefois inculte & désert doit sa fertilité & la culture de ses champs aux monasteres que la piété y multiplia. ou'il exagere quelquefois la févérité dont l'autorité se vit obligé de faire usage pour réprimer les sectaires, il ne dissimule pas leurs excès, leur esprit de sédition & de révolte leurs armemens continuels contre l'Eglife & le Trône. Le parallele qu'il fait des deux principales villes de la province, dont l'une étoit catholique, l'autre protestante, forme un tableau frappant de la loïale tranquillité ou'infpire la vraie foi, & de l'inquiétude tracaffiere & fanguinaire que l'hérésie, celle de Calvin fur-tout * alimente dans fes partifans. * 1 Janvier " Le Ouercy, dit-il, dans sa petite éten- 1785, p. 7. a due offroit alors un spectacle singulier. Ses , deux principales villes fembloient être habitées par deux nations divifées d'intérêts,

. & différentes par les fentimens. Deux écoles fameuses, l'université de Cahors & l'académie de Montauban y partageoient . l'estime publique par le mérite des profes-, seurs qui y présidoient aux études. Le peuple de Cahors chérissoit l'agriculture, & en faifoit sa principale occupation. Celui de Montauban, sans la négliger entierement, fembloit avoir plus de goût pour , les armes & pour le commerce. Les Cadurse ciens avoient les vertus pacifiques des cul-, tivateurs, & les Montalbanois, la fierté & e le courage des soldats. Tandis que la ville

Journal hift. & lies. 410 de Cahors n'offroit aux yeux qu'un simple rempart avec quelques tours pour fa défense, celle de Montauban montroit un front redoutable par un grand nombre d'ouvrages extérieurs, hérissés d'une artillerie .. formidable. Le clergé étoit hai à Mon-. tauban ; il étoit chéri à Cahors . &c. .. Entre les grands hommes qui ont illustré Cahors, l'auteur distingue avec raison Mr. le Franc de Pompignan que la littérature & la * 15 Fév. faine philosophie ont perdu depuis peu *. On 1785, p. 107, trouve ici l'époque & la caufe des défagrémens qu'essuïa ce sage & savant écrivain. désignées d'une maniere à faire honneur à la franchise & au courage de l'historien. 44 C'est à cette époque qu'il obtint une place à l'académie françoise, la source malheureuse des fades plaifanteries & des farse casmes que se permirent des écrivains cyniques contre cet homme célebre, qui , avoit toujours défendu les intérêts de la religion, comme il avoit défendu ceux ... du bon goût & de la faine littérature .. (a). L'auteur prend de-là occasion d'apprécier les

(a) Voici de quelle maniere des périodiftes

zer. 1785. N. 6.

qui jouissent de la protection du gouverne-ment, viennent de faire l'apologie de cet homme célebre. " En entrant dans l'académie, 39 Mr. de Pompignan ne fut pas comme les Année lit- " autres, enivré de l'honneur qu'il recevoit, » étourdi des vapeurs de l'amour propre, ab-" forbe dans fa joie; il confidera que pluseurs " membres du corps respectable qui l'adop-99 toit, s'efforçoient d'y introduire, par les

corps littéraires, très louables fans doute dans leur origine, & d'une utilité fensible dans ceux qui ont confervé l'esprit de leur institution; mais nuisibles dans leur excessive multitude, & plus encore par l'esprit de faction, de parti, d'intrigue, de despotisme, d'arrogance & de suffisance qui aux yeux du vulgaire ne

" voies les plus honteuses, un esprit de secte s austi contraire au bon gout qu'à la religion; » que le chef invisible de l'académie, l'ame » de toutes ses opérations, l'objet de son cul-» te, étoit un homme diffamé aux veux des " honnêtes gens par l'horrible abus qu'il avoit " fait & ne ceffoit de faire de ses talens. Un » homme de lettres, vraiment digne de ce " nom, un vertueux magistrat a-t-il dû, dans » cette occasion, trahir sa pensée par une » lâche complaisance, & se borner à de vi-» les flatteries d'étiquette? Ne convenoit-il » pas à fon caractere de faire éclater, avec une n noble franchise, sa douleur & ses regrets; n de déplorer la funeste révolution qui dés-» honoroit l'académie? Autrefois l'abbé de " Saint-Pierre fut exclus de cette illustre son ciété pour avoir préféré, dans ses Réves n politiques, le plan d'administration du Ré-negent à celui de Louis XIV. Mr. de Pom-pignan pouvoit-il voir, sans une espece de "s's s'andale, fêté & adoré, dans ce sénat lit-"téraire, l'ennemi public de la religion & " des mœurs, le corrupteur de la nation? Si » ces épithetes paroissent autant de facrileges " & de blasphêmes à quelques enthousiastes " de Voltaire, qu'ils apprennent que le pre-» mier mérite d'un homme n'est pas de bien » écrire en vers ou en profe, mais d'être » honnête & bon citoïen; que l'Etat n'a pas » besoin de tragédies, mais que la religion » & les mœurs sont nécessaires à sa prospén rité. n

Journal hift. & lite. prennent que trop fouvent la place des talens. L'auteur est membre de plusieurs académies, son fentiment ne peut être suspect. e Peut-être, dit-il, la multitude des académies est-elle essenciellement préjudiciable à la littérature en général. Les académies font e des tribunaux où ressortissent les productions de l'esprit humain . & les modeles e que l'on s'étudie à imiter. Le génie, les talens, le goût devroient feuls en ouvrir les portes & en diriger les opérations. Or, .. est-il dans la marche ordinaire de la nase ture avare de ces dons précieux qu'il y ait affez de citorens privilégies pour so s'affeoir dans ces aréopages littéraires? La 99 plupart même des membres oui les compofent n'ont fait dans des collèges de province . 99 que des études imparfaites & vicieuses, se qu'ils ne se sont jamais avisés de rectifier. La foule cependant révere avec admiration les décrets trompeurs de ces faux ariftarques. On " néglige les grands modeles : la nature & le vrai, fources effencielles du beau, font abandonnés, & l'empire de la frivolité s'étend. L'imagination se nourrit d'absur-.. dités & de chimeres. On ne trouve presque plus dans nos écrivains modernes des se étincelles de ce feu divin qui faisit, transporte, échauffe, embrase; cette étendue d'esprit, cette force d'imagination, cette activité d'ame qui conftitue effenciellement

le génie. On n'y voit ni grandeur dans les images, ni noblesse dans les sentimens, ni justesse dans les preuves.... Tous les

Lettres ascéciques de saint Gaëtan de Thienne; précédées de l'éloge du saint sondateur, prononcé dans l'église des RR. PP. Théatins en 1780. Par Mr. l'abbé de Barral, docteur en droit, des académies roïales de Nêmes & de Beziers, vicaire de saint Merry de Paris. A Paris, chez l'auteur 1785. E vol. in-12.

Es Lettres, de l'authenticité desquelles, fi on en excepte la 9^e (a), on ne peut

⁽a) Le R. P. de Tracy Théatin de Paris, a fait contre celle-ci une espece de protestation dans une lettre adressée à Mr. l'abbé de Fontenay, auteur du Juirnal gensial de France. Ce dernier l'attribue à Mr de Caraccioli, qui après avoir fabriqué tant de lettres au Pape Clément XIV, pouvoit bien en faire une à St. Gaëtan. Il parost être en esset l'acatémicien des arcades dont Mr. de Barral l'a reçue. On y reconnost d'ailleurs son verbiage, ses expressions & ses manières favorites.

Journal hift. & litt.

414

guere douter, sont à tous égards dignes de la réputation de fainteré de l'illustre fondateur (a). Un grand fond d'humilité, une simplicité assortie à la nature des matieres & à un éloignement décidé de toute prétention au bel esprit, une piété tendre & affectueuse en font le caractère. A la tête des Lettres on voit un éloge de St. Gaëtan qui donne de ce faint homme une idée aussi grande que juste. L'orateur pouvoit être plus serré. plus vif, plus rapide; mais il ne pouvoit traiter son fujet avec plus de dignité, de vérité. & d'intérêt. Envisageant le saint fondateur sous les rapports divers que présentent fa conduite & fes entreprises, avec les effets & la puissante influence de la religion, il fait voir, dans les trois parties qui font la divifion de fon discours, que la religion éleve le

⁽a) Les Théatins ont eu à proprement parler quatre fondateurs: Jean-Pierre Caraffe, archevêque de Théate ou Chiéti, depuis Pape fous le nom de Paul IV, Boniface Colli, gentilhomme milanois, Paul de Ghisleri & faint Gaëtan. Le but de cet institut étoit principalement de travailler à inspirer aux Ecclésatiques l'esprit de leur état, de combattre les hérésies renaissantes de toutes parts, & surferes numaines de toutes parts, & surferes humaines, les nouveaux religieux ne devoient point quêter & ne rien demander. On a dit que lorsque la charité ne prévenoit pas leurs besoins, ils les annonçoient par un son de cloche; mais si l'on a eu quelquesois recours à cette indication, elle n'a jamais passe en usage.

génie & le met à portée des plus beaux desfeins: qu'elle fortifie l'ame contre les obftacles; qu'elle aide le génie & le courage par l'impression de la vertu, par un caractere d'autorité & de dignité, qui affurent le fuccès.

L'éloge de St. Louis qui termine ce recueil est écrit d'une maniere tout aussi sage. L'orateur paroît y avoir pris à tâche de sacrifier de vains ornemens à une éloquence fimple, douce, touchante, & quelquefois peut-être un peu trop négligée. Le texte, Fecit quod erat rectum in conspectu Domini, qui n'a rien que de fort commun, est 34. néanmoins le plus riche fond d'un éloge folide & véritablement instructif, la mesure & la grande régle qui détermine le mérite non-feulement de l'homme chrétien, mais de tout homme qui a des titres réels à l'admiration.

Les notes multipliées qui éclaircissent ou fortifient différens endroits des Lettres & des deux Eloges, font honneur à l'érudition & au discernement de l'auteur; si quelquesunes semblent fournir matiere à la critique elles sont en général utiles & intéressantes. On v trouve la réfutation de plus d'une erreur historique répétée par plusieurs écrivains; telle est entr'autres la prétendue roiauté offerte à St Louis dans fa captivité. 66 Les " Mamelucs commandés par Oetaï, venant de , massacrer Moadan, leur Souverain, entrerent , tout furieux dans la prison de St. Louis . " non pour l'élire Soudan, comme l'ont faus-, fement avancé quelques panégyriftes, mais

II. Paral.

pour le poignarder, s'il perfistoit à rejetter, les conditions de paix. On l'avoit d'abord menacé de la totture, de le faire promener par tout l'Orient, comme esclave, & de le se confiner ensuite dans les prisons du Calife, espece d'enser, d'où personne ne sortoit

so plus. ,,

.. Ce n'est pas ajouter peu de chose à l'idée avantageuse que le public a déja conque de ce recueil, que de dire qu'il a mérité à Mi. de B. les farcasmes du gazetier ecclésia? ique. Si le fage & laborieux abbé avoir autant d'ardeur pour accréditer les danses de faint Médard, qu'un écrivain du même nom qui nous a donné le martyrologe de tous les farceurs qui ont joué sur ce cimeriere fameux, il eut été rangé par le scélérat obscur dans la premiere classe des génies & obtenu la premiere palme distribuée par le fanatisme de fecte. Papprends cependant que l'eftimable auteur a été sensible à ce genre d'infulte, qui fait la gloire de ceux qui en apprécient la fource avec moins d'indulgence que lui. Peut-il donc ignorer que tous les jugemens de ce convulsionnaire font des contre-vérités, & que pour connoître si un ouvrage est bon ou mauvais, il suffit de favoir (toujours en sens contraire & en raison inverse) s'il a été loné ou biamé dans la feuille

verse) s'il a été loué on blâmé dans la feuille de St Médard *? Pour moi, je suis si con1786, p. 321 vaincu de la justesse de cette régle, que doujours en quelqu'un m'aiant assuré que dans la feuille du 20 Février dernier on trouvoit l'éloge de mon Examen des Epoques, comme défendant

Is. Tuillet 1786. avec succès la physique de Moyse, j'ai commencé à concevoir de cet ouvrage des idées affez défavorables, pour arrêter la troisieme édition que j'étois sur le point d'en faire; & fi dans la revue à laquelle il va être foumis, il ne se soutient pas contre les louanges du gazetier ecclesiastique, je le condamnerai à une obscurité éternelle.



Histoire de la décadence & de la chute de l'Empire romain, traduite de l'anglois de Mr. Gibbon, par Mr. le Clerc de Sontchênes. A Paris chez Moutard 1786. 4 vol. in-12.

Es trois premiers volumes malgré les ef-I forts que fait l'auteur pour écrire originalement, ne contiennent, comme nous l'avons déja dit *, que des choses très-communes, déja dites plusieurs fois; ou bien des affertions fauffes, relatives aux vues de l'auteur, mais point affez faillantes ni affez fenfiblement antichrétiennes pour le tirer de la foule. C'est sur le 4e, volume qu'il fonde ses espérances de célébrité (car il n'y a pas de meilleur moien de s'illustrer que d'écrire des impiétés *). Ce volume comprend deux chapitres on Gibbon exhale fa haine contre 1776, p. 558. le christianisme. M'. le Clerc de Sept-chênes avoit d'abord refusé de les traduire *, mais se fiant aujourd'hui sur l'ignorance & l'irréligion toujours croissantes, il a jugé que dans

* #5 lanv.

* 15 Avril

* 15 Wars 1778, p.412.

7 ans elles avoient fait affez de progrès pour affurer la vogue de cette fatyre groffiere & odieuse contre les premiers enfans de la foi chrérienne. Peut-être aussi ce ae, volume est-il d'un autre traducteur plus zélé pour la propagation des impostures historiques. Car il y plus d'une fausseté, dans le titre, nommément avec Approbation & Privilege du Roi. l'ai écrit à Paris pour être inftruit de la vérité; j'ai appris que, relativement à ce 4e. tome, c'étoit une fourberie de Mr. * # qui vient de nous en donner une édition dans une ville féconde en horreurs & en miseres

typographiques.

Quoiqu'il en foit, ce volume où sont les 15 & 16e. chapitres, n'est qu'une mauvaise fingerie de l'Examen critique de Freret, de la differtation de Dodwel contre les martyrs. & de quelques autres ouvrages antichrétiens. C'est l'apologie des tyrans & une calomnie foutenue des premiers chrétiens. Les Peres & les historiens y sont accusés de faux : les faits altérés, contournés, affoiblis, exagérés, selon les vues du philosophiste; les passages falsifiés, tronqués, appliqués contre le fens & l'intention des auteurs. Gibbon s'érige luimême en historien contemporain de l'antiquité, fait dans les auteurs les plus respectables des additions, des retranchemens, des changemens les plus odieux. Si, par exemple, il est dit que les chrétiens s'étant retirés dans une églife, y furent brulés, après le mot église il ajoute de son chef, pour s'y defendre par la voie des armes. Si un fait attesté unanimement par dix auteurs, est exposé avec quelque doute, ou passé sous silence par quelque écrivain suspect, obscur, négligent ou mal informé, c'est celui-ci qu'il faut prendre pour guide. Si la chose est attestée d'une maniere absolument générale, uniforme, on la rejette à raison de son énormité & de fon invraisemblance, c'est-à-dire, de son opposition aux prétentions de l'auteur. - Louis XIV & Charles-Quint font plus coupables que tous les monstres de fang qui exterminerent les chrétiens. - Charles - Quint (il veut dire fans doute Philippe II; car jamais il n'y eut de redifeur plus mal habile) a fait mourir plus d'hommes aux Païs-bas pour cause de religion, que tous les tyrans de Rome durant 3 fiecles dans toute la terre &c. &c.... Et tout cela est dit avec l'étalage d'une érudition factice & plagiaire, avec un air de modération & de complainte, avec un perfifflage amer & infultant, qui décelent l'hypocrisse d'une ame détestable (a); en même

⁽a) Si on croit que j'exagere ou que j'accuse à faux, il n'y a qu'à voir la savante réfutation que Mr. Davis a faite de cette diatribe (1 Avril 1779, p. 498). La seule maniere de citer de Gibbon, toujours vague & indéterminée, fait bien voir qu'il ne vouloit pas de vérification.

Autre réfutation par Mr. Spedalieri, 15 Janv. 1785, p. 98.

Comme Gibbon n'a fait que répéter Dodwel, Freret, Voltaire & d'autres incrédules, on trouve toutes se simpossures consondues d'avance dans la Certitude des preuves du christianisme, par Mr. Bergier; dans les Asla sincera de D. Ruinart

o Journal hist. & lies.

tems que ces artifices ufés du menfonge en imposent aux ignorans, & attirent contre la foi de Jesus-Christ la haine des hommes corrompus. On voit par-tout le fanatisme des sectaires réuni à l'incrédulité des philosophes; les calomnies contre les Catholiques en particulier, fervir aux calomnies contre les Chrétiens en général. En un mot, la passion y va jusqu'au délire, le mensonge jusqu'à l'extravagance. Dans d'autres tems on eût lié l'auteur comme atteint de manie, aujourd'hui il figure dans plus d'une académie.



Extrait d'une lettre de M^r. l'abbé du Houx curé de Pouilly, à M^r. Garat, à l'occafion du jugement inféré dans le Mercure du 6 Août 1785, fur le difcours de l'universalité de la langue françoise. (a)

.... Passons des faits dont je puis avoir été mal informé, pour venir au morceau qui a

nart &c. &c. — Cat. phil. 408 & suiv. propagation du christianisme ibid. p. 399. — ses esters p. 426 &c.

⁽a) Cette lettre contient des observations grammaticales, historiques, philosophiques trèsites effantes; nous nous sommes attachés à celle qui nous a paru la plus importante; les bornes de ces feuilles ne nous ont pas permis de les recueillir toutes. Voiez touchant le discours jugé par Mr. Garat, le J. du 15 Nov. 1785, p. 401.

le blus reuffi . dans le discours décore de la

palme academique.

Les vues exposées dans ce morceau distingue vous ont paru belles, grandes, & neuves. Vous crollez que ces vues, rendues plus frappantes encore par un certain air de paradoxe. font une des plus belles découvertes du siecle; mais vous prétendez que la gloire en appartient à M1. l'abbé de Condillac ; vous n'en connoissez point de plus profondes

ni d'une utilité plus étendue.

Quoi! Monfieur, vous croïez fincerement que l'homme n'est qu'une machine harmonieuse, toute composée de sensations & de raisonnemens, que cerre machine a pu être jettée dans le monde comme la botte de Pandore ou le premier roi des grenouilles? Ou'une machine harmonieuse, le fluteur de Vaucanson, sût il cent sois plus hormo-nieux, s'est établi une infinité de rapports? Que la seule présence des objets a donné des fensations à cette machine étonnante? Ou'elle a senti le plaisir & la douleur, connu l'erreur & la vérité; qu'elle a créé les fignes & nommé les objets de ses affections & de ses pensées? En vérité, pour croire tant de choses se belles, fi grandes, & fi neuves, il faut une foi bien vigoureuse. Credat ludæus Apella; mais faites-lui lire la Recherche de la vérité. au moins le dix-septieme chapitre du premier livre.

Quant à moi, ce que je crois bien fermement, c'est que dans l'homme tel qu'il est forti des mains du Créateur, la parole est aussi nécessaire à la pensée que la pensée à

la parole; É je le crois, non parce que c'est une découverte nouvelle, mais parce que c'est une vérité de tous les tems.

Quintilien, dont le goût étoit si exquis si vrai, ne l'ignoroit pas abfolument, lorsqu'il écrivoit: Le Dieu souverain, auteur , des êtres, & fabricateur du monde, n'a guere distingué l'homme des autres animaux que par la faculté de parler. Il maux que par la faculté de parler. Il mous donna donc la raison en partage. Mais la raison elle-même ne nous seroit pas d'un aussi grand secours. E ne se montre poir point en nous avec autant d'évidence; si si ce que notre esprit conçoit, nous ne pouvions le manisester par la parole. Que les hommes privés de l'usage de la voix s'aigle dent peu d'une ame toute céleste!

Mr. Beauzée, qui a porté à un affez haut degré l'art d'analyser les langues, a bien connu la même vérité & l'a imprimée littéralement dans sa Grammaire générale, tom. 1, pag. 253, où, parlant de l'ordre synshétique & de l'ordre analytique, il dit que 66 comme ces deux ordres sont inséparables. parce que penser & parler sont lies inséparablement; que parler c'est, pour ainsi na dire, penser extérieurement, & que penp ser c'est parler intérieurement : le Créateur, en formant les hommes raisonnables, leur donna ensemble les deux instrumens de la , raison, penser & parler; & si, ajoute-t-il, 1º on sépare ce que le Créateur a uni si étroi-33 tement, on risque de tomber dans des erreurs

opposes ... Cet estimable grammairien avoit aussi die des le commencement de sa préface: " C'est du langage qu'elle (la raison) emprunte immediatement les lumieres qui font sa , gloire, c'est en quelque sorte dans le lan-, gage qu'elle a sa source, parce que c'est , par le langage qu'elle se communique & qu'elle transmet l'image de la penfée. Vous voïez, Mr., qu'à s'en rapporter à ces deux auteurs, qui en valent bien deux autres, la gloire de la découverte qui vous paroît si belle, si importante, & qui l'est en effet, n'appartient pas plus à l'instituteur philosophe qu'au discoureur couronné; & qu'elle est due toute entiere à celui-même oui a fait l'homme pensant & parlant. Effectivement, quiconque aura la avec quelque attention le second chapitre de la Genese, la plus ancienne & la plus authentique histoire de l'homme, aura pu sans beaucoup d'effort en déduire la vérité qui à coûté tant de recherches à Mr. de Condillac. (a)

En rendant compte du même discours j'ai observé que d'autres langues avoient eu autrefois autant d'univer salité que la françoise en a aujourd'hui, que celle-ci devoit ce genre de supériorité au siecle de Louis XIV, mais que par la même raison elle ne la conserveroit pas *, c'est avec plaisir que je vois un trèsjudicieux

^{* 15} Nov. 1785, p. 402 p. 406 & fuiv.

⁽a) Réfutation d'autres erreurs relatives à cette matiere, Cas. phil. p. 185.

judicieux critique répéter exactement la Ann. litt. même observation. " Je ne vois pas ce que 1786. n. 3. n. l'intérêt de sa cause eût perdu à convenir

que l'italien & l'espagnol farsoient autreso fois partie de l'éducation françoise. & que du tems de Corneille même notre littérature étoit encore toute espagnole. Il n'a pas affez fait fentir que c'eft le fiecle de Louis XIV . ce fiecle qu'on affecte de décrier aujourd'hui, qui feul a subjugué l'opinion n de l'univers, a éclipsé tout-à-coup tous les autres peuples. & qui nous a conquis os cette admiration univerfelle qu'on accorde encore à notre langue, instrument de tant en de chef d'œuvres. ..

" Telle est la seule & véritable cause de l'universalité de la langue françoise : l'au-

teur étoit difpenfé d'en chercher d'autres; so & l'académie de Berlin ne l'ignoroit pas en propofant la question: mais en demanse dant pourquoi notre langue mérite cette

prérogative, elle ajoutoit : est-il à présujumer qu'elle la conserve? Voilà ce qu'elle vouloit qui fût difenté & éclairei. Les questions préliminaires n'avoient été proposées que pour rendre ce doute moins

offenfant; & voilà ce que Mi, de Rivarol n semble avoir craint même d'esseurer. Nous aurons le courage de suppléer ici à ce ou'une réferve craintive, qu'il nommers

a discrétion, lui a confeillé de passer sous silence. " Il est certain que notre langue ne peut

p plus gérir. Les ou rages de nos grands

maîtres l'ont rendue immortelle. Les hommes instruits de tous les pais & de tous les âges voudront entendre les Corneille les Racine & les Moliere, ainfi que les Homere les Virgile; mais il pourroit arriver . que la langue de pos fameux écrivains fût a quelque jour une langue morte & favante , qu'on étudieroit comme la grecque & la , latine; tandis qu'une autre langue fran-. Coise seroit vivante & méprisée. Un pareil événement n'est pas sans exemple. Le langage des Grecs modernes n'eft pas celui , des anciens. La langue latine étoit si fort dégénérée, lors même qu'elle étoit encore u uluelle & générale, dans les derniers âges de l'empire, qu'on n'y reconnoilloit pres-, que plus l'idiome des vrais Romains. Quelque éloignée qu'on veuille supposer une pareille décadence parmi nous, elle ne nous en paroît pas moins inévitable; elle eft atn tachée à celle de notre littérature. Il fem-, ble qu'on n'encourage aujourd'hui les arts que pour hâter leur décadence; on n'accueille les fruits d'une littérature corrompue. , que par indifférence & par mépris pour les bonnes lettres. Toute la faveur est pour , les arts du luxe, pour les spéculations de , la rapine & du trafic; pour des sciences de , calcul & de pure curioficé qui donnent peu , en promettant beaucoup; pour une philo-, sophie qui se prête à tous les vices, & qui accélere la ruine des mœurs.... Ce fie-. cle de lumieres semble être dévoué au charp latanisme de toute espece, & à la crédua lité Journal hist. & litt.

425

s, lité la plus puérile pour les fourberies expérimentales & les promesses des empyriques.
Dans un siecle où l'on regarde en pitié
celui qui croit encore à l'immortalité de
l'ame, on en est venu au point de se laisser persuader l'immortalité du corps. Les
charlatans du jour ont jetté dans l'esprit
de la nation une semence de vertige scientisseu de sens commun; qui fait croître, à leur place,
des idées si bisarres, si incompatibles avec
la raison humaine, qu'on pourra croire
bientôt qu'en esset les facultés intellectuelles de l'homme sont affoiblies & dégradées.



La Vie est le mot de la derniere énigme,

P Roduite dans l'obscurité,
Je cherche toujours la lumiere.
Wha mere est la malignizé,
Le ris méchant me sert de pere.
Tous les humains sont mes sujets.
Rois, princes, magistrats, sont en butte à mis
raits.

CHARADE.

D'Un rollaume la capitale
Dans son nom comprend mon premier;
D'une ville helvétique, & méme monachale
Couper le nom en deux, vous aurez mon dernier.
Au Parnasse françois mon tout doit sa naissance,
Dans le siecle dernier, on rassoloit de lui;
Mais à peine ausourd'hui
En a-t-on connoissance.

NOUVELLES



NOUVELLES POLITIQUES.

TURQUIE.

ONSTANTINOPLE (le 25 Mai). D'abord après la nomination du grand-visir actuel, qu'on favoit avoir été intimement lié avec Mahmoud-bacha, gouverneur de Scutari, l'on affura, que ce bacha réfractaire avoit obtenu fon pardon de la Porte: ce bruit fut ensuite fortement contredit, même de la part du ministere. Cependant il paroît aujourd'hui, que la chose n'en est pas moins vraie. Le felictar ou porte glaive du grand-visir est décidément parti, pour porter à Mahmoud-bacha ses lettres de grace & de rétablissement dans toutes ses dignités: mais, comme ce pardon se concilie difficilement avec la réponfe, qu'on a faite aux plaintes de la république de Venise, le gouvernement, dit on, s'occupe aujourd'hui des moiens de contenter cette république, qui perfifte toujours à demander une fatisfaction éclatante, relativement à la violation de fon territoire.

cemment un fair, qu'on n'auroit pas attendu de la déférence, que la cour ottomane a toujours montrée pour la France. Un gentilhomme polonois, que la cour de Varlovie entretient ici, mais fans caractere, parce que la Porte ne veut pas admettre de ministre en titre de la Pologne, avoit obtenu après beaucoup de peine la permission de remettre, sur le pied de chargé d'affaires, une lettre au grand-visir, pour demander l'importation d'une quantité de blés de la Pologne dans l'Empire ottoman : mais fur ce qu'on apprit, que le transport devoit s'en faire par des navires françois, le gouvernement ne l'a accordé qu'à condition, que ces blés seroient transportés sous le pavillon d'une nation, qui a obtenu la liberté de la navigation for la Mer-noire. - Mr. Bornmann ajant obtenu sa démission en qualité d'agent & de chargé des affaires de Sa M. Danoise près la Porte, Mr. Henri Humphrys a été nommé pour le remplacer en cette qualité. Les affociés de l'infortuné Petracki, décapité dernierement, ont été mis en liberté, après avoir passé sous bonne caution des obligations, pour une forte fomme, en faveur du gouvernement.

RUSSIE.

PETERSEOURG (le 7 Juin). L'Impératrice. Madame la Grand'Duchesse. & les deux jeunes Grands-Ducs, continuant leur féjour à Czarsko-Zelo, y jouissent d'une fanté 15. Tuillet 1786.

parfaite, ainsi que les autres personnes de la famille impériale à Paulowski. Le comte Serge de Romanzow alant recu fes dernieres instructions, & pris congé de Sa M. & de la famille impériale, est parti pour se rendre à fa destination près la cour de Berlin. Par la retraite du vice-amiral de Borissow, dont on ignore le motif, il reste au fervice de l'Impératrice trois amiraux, 2 vice-amiraux: & 6 contre-amiraux. L'on ne fait pas encore, lequel d'entre eux fera choisi pour commander l'escadre, qu'on arme Cronftadt à & qui l'era composée de 10 vaisfeaux de ligne & de 6 frégates : on doute même, que ces navires, qui s'équipent, fortent tous du port : mais il est certain : que leur unique destination sera de faire une croisiere dans la Baltique pour exercer nos marins.

Pendant la Semaine-Sainte il a été expédié une ukase ou ordre de la chancellerie pour l'Ukraine: il y est ordonné de supprimer tous les couvents & communautés russes, à la réserve de trois maisons; & de féunir au domaine impérial les biens, dont ils sont dotés. Les individus jouitont d'une pension annuelle, proportionnée à leur place & à leurs besoins. Cette opération produira à la couronne un grand accroissement de biensfonds, sur-tout de païsans, montant au moins à 120 mille mâles. L'on a gardé sur le projet de cette suppression le plus grand secret jusqu'au moment de l'exécution; & l'on a attendu la Semaine-Sainte, parce qu'à ràisson

des vacances des tribunaux durant cette femaine aucune vente ni transport de biens ne peuvent être légalifés. Il a été ufé de cette précaution, pour qu'on ne pût détourner, au détriment de la couronne, aucun de ces biens. A ces 120 mille paisans l'Impératrice en a ajouté 80 mille de l'Ukraine. pour lever parmi eux une nouvelle brigade de grenadiers. & pour en tirer de plus annuellement les recrues nécessaires. Le prince Potemkin ne cesse en même tems de donner tous fes foins à la levée de divers corps de chasseurs, que Sa M. l'a chargé de mettre sur pied. Chacun de ces corps fera compofé de 4 bataillons, & chaque bataillon de mille hommes: ils porteront le nom de diverses provinces de l'Empire. Le chef de celui des chasseurs de Finlande est le lieutenant général comte d'Anhalt aide-de-campgénéral de Sa Majefté.

Le passage de Mercure sur le disque du soleil a été observé ici le 23 du mois dernier par Mrs. Rumowski & Inochodzow de l'académie des sciences & par l'adjoint Tchernoi. Le ciel sur serein presque toute la journée; ce qui ne favorisa pas moins l'observation qu'une autre circonstance; savoir que l'entrée de Mercure commença presque 3 quarts-d'heure plus tard qu'on n'avoit calculé. Quoiqu'au moment de cette immersion, l'on remarqua une espece de sluctuation ou de mouvement ondulatoire; elle ne sur pas affez considérable pour porter obstacle à l'observation: cependant, comme Mrs. les académiciens

ciens ont travaillé chacun féparément, il y a eu une différence entr'eux de 50 fecondes pour l'entrée & de 19 pour la fortie. Le moïen après cela de former de ces fortes d'observations toujours discordantes (comme nous l'avons constamment fait remarquer) un résultat sûr & net? Du reste, l'observation qu'on a faite ici, est la seule que le tems ait savorisée. L'entrée & la sortie de Mercure ont été visibles, tandis que dans les autres païs de l'Europe l'on n'a pu voir que la fortie.

POLOGNE.

Dantzie (le 19 Juin). Le général de Péterson, réfident de Prusse, est parti pour Pétersbourg, & Mr. Sawiowski est chargé des affaires de la dite cour. Comme les essets que le résident-général de Russie a laisse en cette ville doivent être vendus publiquement, on doute avec raison si cet emploié reviendra ici. — Il paroît que l'on n'est pas encore d'accord entre les cours de Russie & de Prusse, à l'égard de la convention avec notre ville: le libre passage continue d'avoir lieu pour les Prussiens, qui, néanmoins, en prositent moins qu'on n'avoit lieu de le craindre.

ESPAGNE.

Madrid (le 12 Juin). Sa M. a envoié des billets d'invitation à tous les étran-Ff3 gers, Journal hift. & lies.

gers. & à tous les grands d'Espagne qui réfident ici, pour affister suivant l'usage aux couches de l'Infante de Portugal Dona Mariana, épouse de D. Gabriel Infant d'Espagne. --- Le comte d'O-Reilly, ancien gouverneur de Cadix, est arrivé ici & s'est préfenté à la cour. Quoique ce sefeneur ait donné la démission des nombreuses charges. qu'il occupoit, il ne paroît pas néanmoins, que sa disgrace soit formelle. Au contraire l'on dit, que le Roi lui a écrit une lettre fort gracieuse; & l'on ne seroit pas étonné, qu'il recût dans quelque promotion future des marques de l'eftime de son Souverain. Le duc de la Vauguvon ambaffadeur de Sa M. Très Chrétienne, est revenu depuis quelques jours avec Madame, fon épouse, du voïage, qu'il a fair en France. L'on affure, qu'il est chargé de travailler à réconcilier notre cour avec celle de Naples. Les régences d'Alger & de Tripoli ont menacé hautement la république de Venife de voler. au fecours des Tunisiens, pour peu qu'elle continuât de pousser les hostilités contre ceuxci. & de gêner par la présence de sa flotte. tous les Etats-barbaresques, tant dans leurs courses que leur commerce. Le fénat, dit-on, craignant de s'attirer tant d'ennemis sur les bras, a pris incessamment le parti d'envoier au chevalier Emo l'ordre de suspendre les hostilités contre Tunis & ses dépendances.

PORTUGAL.

LISBONNE (le 30 Mai). Le Roi Don Pedro, époux & oncle de notre Souveraine. est mort le 25 à 3 heures & un quart du matin, à l'âge de 68 ans, un mois & 20 jours. Le nonce du Pape fut appellé pour lui donner la bénédiction pontificale; & tous les chefs des couvents s'acquitterent du même devoir envers un Prince, qui durant toute fa vie a été extrêmement attaché à la religion & favorable à fes ministres. A une piété tendre & solide il joignoit un zele ardent pour la justice; & tout le tems de fon regne fut emploié à réparer les maux de la longue & dure administration du marquis de Pombal. La Reine est extrêmement touchée de la perte, qu'elle vient de faire; &, comme sa santé n'est pas plus ferme que celle du reste de la famille roïale, l'on craint, qu'elle ne fouffre de ce choc. Tous les tribunaux auront huit jours de vacances; & la maison aux Blés sera fermée pendant trois jours. La mort du Roi a été annoncée au bruit des cloches & du canon. Le 26 le corps fut embaumé & expofé à la vue du public. Le 27 la cérémonie de l'inhumation s'est faite avec beaucoup de pompe.

SUEDE.

STOCKHOLM (le 16 Juin). Le 1 de ce mois les gardes-du-corps & les autres régimens,

gimens, qui forment notre garnison, entrerent au camp de Ladugard, commandés par le Roi en personne. La diéte n'a pas fait jusqu'ici de grands progrès dans l'expédition des affaires, que le Roi a soumises à ses délibérations: affemblée depuis plus de trois femaines, elle n'a pas encore tenu de féance in plenis; lenteur, qui femble annoncer une très longue fession. Quatre sénateurs ont remis, de la part du Roi, à l'affemblée des Etats, une proposition en faveur de l'armée. tendant à faire accorder aux troupes certains avantages pendant le tems des exercices & des campemens annuels. Sa Majefté desireroit, que chaque cavalier & foldat recût une indemnité en argent comptant, pour les fraix qu'il doit faire, afin de se rendre à l'endroit des exercices. & pour dédommagement de la nécessité, où il est de quitter son habitation. Cette proposition, si juste en elle-même & si intéressante pour les troupes, a éprouvé une contradiction très forte dans l'Ordre de la noblesse, qui l'a rejettée à une trèsgrande pluralité. Cet Ordre juge, que les militaires font amplement dédommagés de tous fraix par les maisons & autres biensfonds, qu'on leur a distribués, pour en jouir comme de leur propriété. L'Ordre de la bourgeoisie s'est déclaré au contraire en faveur de la proposition du Monarque: le clergé & les païfans se déclareront aussi de même: mais, comme ce point ne peut être légalement décidé que par le concours des fuffrages des quatre Ordres, il ne fera apparemment was pris de conclusion finale à ce faiet. Les droits fur les laines d'Espagne ont été hausses de fix fous par livre pesant. En revanche. l'on parle de supprimer toutes les primes accordées fur les laines du pais. Mr. de Marcow, ministre de Russie, a recu ces jours derniers un exprès de fa cour, qu'il a ré-expédié le lendemain. Ce ministre partira incessamment pour Pétersbourg, afin d'y occuper un des principaux postes dans le département des affaires étrangeres à la place de Mr. de Bacunin. Il fera remplacé par le baron de Stackelberg, qui se trouve ici depuis le 23 du mois dernier, mais qui ne prendra pas d'abord le caractere public d'envoié-extraordinaire de Sa M. Impériale.

DANNEMARCK.

· COPPENHAGUE (le 17 Juin). Le 10 de ce mois, le Roi est parti pour sa résidence de Friedrichsberg avec toute la famille roïale, à l'exception de la Reine-mere, qui, ne vivant plus à la cour, retournera à fon château de Friedensbourg. Le prince héréditaire de Holstein - Augustenbourg a rendu visite, au sujet de son mariage, à tous les ministres étrangers & à ceux du Roi. Trois jours après la cérémonie. Sa M. a déclaré ce prince membre de son confeil-privé, en lui assignant en cette qualité 16000 écus par an. Il est d'usage qu'à l'occasion du mariage d'une princesse de la famille roïale, il se leve sur le peuple une contribution, sous le nom de denier de la princesse, comme pour servis

436 Journal hist. & liee. de dot. Le college des finances avoit donc fait au Roi la proposition d'expédier les lettres nécessaires pour cette levée; mais Sa M. a fuivi l'exemple, que le feu Roi, son pere. donna lors du mariage de ses filles; & elle n'a pas agréé l'offre, qui lui avoit été faite. pour exiger ce don de son peuple.

ITALIE.

Rome (le 17 Juin). Deux fléaux terribles affligent maintenant nos belles & fertiles provinces; les tremblemens de terre continuent de se faire ressentir en différens endroits, sur-tout à Terni, Narni, Morlupo, Santogemini, &c. Le 4, jour de la Pentecôte, il v eut, pendant le Service divin. une secousse si violente, que les habitans de quelqu'unes de ces villes durent abandonmer les églises & se retirer tous à la campagne ; quelques maifons fe font écroulées. ainsi que plusieurs murailles; le monastere des religieuses de Moriupo menace ruine: ces recluses ont fait parvenir à Sa Sainteté une requête pour la fupplier, ou'il leur fût permis de paffer au couvent de Braciano. grace qui leur a été accordée. D'un autre côté, des effaims immenfes de fauterelles ravagent nos campagnes, quoique les habitans s'occupent, nuit & jour, par tous les moiens connus, à exterminer ces infectes voraces. Il fe fait journellement dans toutes nos églifes, des prieres publiques, pour obtenir du Ciel qu'il daigne détourner de nous ce double

fiéau. Nous apprenons de Montefiascone, que la maladie du cardinal Garampi fait craindre pour ses jours; on vient de lui administrer le St. Viatique.

Les nouvelles douanes donnent fucceffivement lieu à de fortes réclamations. Le courier de Milan a dû fubir à Ponte-Centino une perquifition extraordinaire de la part des douaniers; le cardinal Hertzan en a fait fes plaintes au Saint-Pere, qui a ordonné qu'il fût muni d'un paffeport; on croit qu'on en agira de même à l'égard des autres couriers des Puiffances étrangeres. Les principaux négocians d'Ancone ont déclaré vouloir quitter cette ville fi on les contraint à paier les droits felon le nouveau tarif; cette émigration cauferoit un dommage confidérable à l'Etat. Ils viennent de préfenter un mémoire au St. Pere.

La cause du serviteur de Dieu, Benoît Labre, est fort avancée & déja l'on a achevé les procès-verbaux dans lesquels se trouvent, sous serment solemnel, examinés plus de 120 témoignages, entr'autres ceux de 8 confesseurs, qui en divers tems & lieux ont écouté ses confessions. Outre plusieurs aumônes pécuniaires, qui en différentes sois ont été envoïées dans cette ville, une personne inconnue a dernierement sait parvenir la somme de 2000 écus pour subvenir aux fraix de la dite cause.

Turin (le 15 Juin). Il vient de paroître un réglement du Roi, en date du 30 Avril, par lequel Sa M. augmente de 150 hommes chacun des régimens provinciaux? Au moien de cet accroissement & de la formation de deux nouveaux régimens, ceux d'Acqui & de Sufe, l'armée de notre Souverain a été augmentée de 3600 foldats; & elle contient actuellement 32 bataillons de troupes provinciales. Quoique nos campagnes ne manquent point de cultivateurs. & que dans les Etats du Roi les forces militaires du Souverain ne foient pas prifes, comme ailleurs, fur la population nécessaire à l'agriculture, l'on applaudit néanmoins à cette formation de troupes provinciales, qui en tems de guerre peuvent manier l'épée & le fusil, & en tems de paix le foc & la bêche. D'ailleurs les fraix, qu'elles coûtent, font peu confidérables à proportion de l'utilité, qu'on peut en retirer en cas de besoin. - Une autre ordonnance défend aux jeunes eccléfrastiques sujets du Roi, de sortir de ses Etats pour aller faire leurs études dans les colleges ou les féminaires étrangers.

VENISE (le 13 Juin). On dit que notre fénat a envoié aux principales cours de l'Europe une relation circonftanciée de l'état où fe trouvent les domaines de la république, en requérant la médiation & l'affiftance des dites cours.

On a lancé une frégate de 48 canons; on est occupé à en équiper une autre. En conféquence des ordres que le fénat avoit envoiés au Chev. Emo, cet amiral a quitté avec fon escadre les côtes barbaresques & a fait voile pour Malte. Quelques jours avant

fon départ, il avoit attaqué de nouveau la ville de Sfax, mais fans succès décisif. L'attaque formée contre Tunis a encore moins réussi. Cette ville a peu soussert, l'artillerie étoit trop bien servie par des Européens, sur-tout par des François qui ont envoié 1000 tant boulets que bombes aux Vénitiens, tandis que ceux-ci n'en ont lancé que 1426 sur la ville ennemie.

ANGLETERRE.

LONDRES (le 26 Juin). On commence à croire que l'affaire de Mr. Haftings deviendra plus féricufe qu'on ne l'avoit penfé d'abord; elle a été vigoureusement discutée dans la féance des communes du 13. M^r. Fox parla contre l'ex-gouverneur du Bengale & le peignit comme le plus grand tyran. Etant entré en matiere sur les procédés de MT. Hastings envers Cheit-Sing Rajah de Benarés; il examina à ce sujet 3 choses 1°. Jusqu'à quel point Cheit-Sing étoit un prince indépendant. 20. S'il étoit fujet à paier un furcroît de tribut quelconque. 3º, Quel étoit le nombre des troupes qu'il étoit obligé de fournir à la compagnie, en supposant qu'il eût à en fournir. Quant à l'indépendance du Rajah, Mr. Fox pria le comité d'observer, qu'elle avoit été reconnue par la majorité du confeil fizprême, qui étoit composée de Mr. Haftings lui-même, de Mr. Barwell, de Mr. Francis, & du général Clavering. Quant au païement d'un furcroît de tribut quelconque.

c'étoit une injustice. Enfin le 26 point ne fouffroit pas de plus grandes difficultés. On avoit beaucoup parlé du refus que le Rajah avoit fait d'envoier la cavalerie qu'on lui avoit demandée. Mais y étoit-il obligé? Les minutes du confeil ne prouvoient-elles pas le contraire? A la vérité il avoit été recommandé au Rajah de lever. & de disciplinet à la facon européenne, un corps de 2000 hommes de cavalerie. Mais n'avoit-il pas été expressément déclaré au moment où l'on avoit discuté cette demande, que ce seroit au choix du Rajah? Sur quel fondement Mr. Haftings lui avoit-il done fait une obligation? Sur le même dont il s'étoit fervi, pour donner un fens tout contraire à la teneur des traités à des accords. & des conventions a felon les circonftances où il fe trouvoit. Cheit-Sing jouissoit en vertu du traité, du dioit de vie. & de mort, de celui de faire battre monnoie. deux matques toujours inféparables de la roïauté. & par conféquent de l'indépendance. Après avoir démontré avec beaucoup d'énergie la conduite oppressive de Mr. Hastings. Mr. Fox conclut que les membres du parlement ne pouvoient rester spectateurs indissérens des injustices de cet ex-gouverneur. qui avoient déshonoré le nom britannique. sans devenir eux-mêmes complices du délit à & qu'il se flattoit en conséquence qu'ils accéderoient à la motion fuivante, favoir, due le comiré afant examiné les charges, & oui les rémoins sur icelles, étoit d'avis an qu'il y avoit matiere fuffifante to impeach

" (d'accufer) Warren Haftings, de crimes .. graves . & de malverfations capitales ... Mr. Francis fecondant cette motion-, fouting Mr. Fox & appuia fes raifonnement par des faits nouveaux. Plufieurs membres fe leverent tour-à-tour pour parler en faveur de l'exgouverneur & pour le justifier en tout point. Enfin Mr. Pitt prenant la parole discuta cette grande affaire avec toute la fagacité & toute l'impartialité qui conviennent à un grand homme d'Etat: après avoir justifié MI. Hastings fur les accusations qui lui paroissoient malfondées ou exagérées, il détailla & cenfura vivement les actes personnels de tyrannie. & d'oppression exercés par l'ex-gouverneur contre Cheit-Sing à Benarès, comme étant d'une injustice énorme, d'une sévérité révoltante, & d'une oppression qui n'a pas d'exemple. 44 En condamnant le Rajah à une amende de 300,000 liv. sterl. pour avoir mis simplement de la lenteur à paier 50,000 liv. fterl. , Mr. Haftings , dit Mr. Pitt , a agi d'une maniere arbitraire & tyrannique, & n'a pas été guidé par des principes de raison, & de justice. Ce procédé ne tendoit qu'à détruire le rapport qui devoit subfifter entre le crime

& la punition. C'est une oppression insupportable. Puis je dire que ces actes ne sont pas des crimes; ou que la personne qui s'en est rendue coupable n'est pas criminelle? Ce seroit trahir mon devoir, mon honneur & ma conscience. Oui, ce sont des crimes, & de grands crimes, des malversations graves, qui donnent lieu à un impeachment (procès 442 Journal hist. & lies.
criminel) & je donne ma voix pour la mozion ... Enfin il fut décidé, après une longue discussion, à la pluralité de 118 contre 79 voix, que la motion de Mr. Fox pafferoit, Ainsi les richesses de Mr. Hastings ne le mettront pas à l'abri d'un jugement que tout annonce devoir être redoutable pour lui & que peut-être il commence à redouter.

Une lettre de la Grenade, en date du 15 Avril dernier, porte, que les troubles, élevés à l'occasion de la demande des habitans d'origine françoise à entrer dans l'assemblée légissative de l'isse, font loin d'être calmés : il paroît, que le gouvernement avoit favorifé cette réclamation; mais que les fujets protestans ont opposé une si vigoureuse résistance à ce qu'il n'entrât dans l'affemblée aucun Catholique-Romain, qu'il a fallu renoncer pour un tems à ce projet. On s'attendoit, que l'affemblée feroit dissoute; & l'on craignoit, que cette méfintelligence ne produisît des troubles intérieurs d'une conféquence dangereufe. Au reste les fortifications de l'isle font prefaue complettes; & l'on affure . qu'elles égalent , si toutefois elles ne surpassent pas, celles qu'on a dernierement élevées à la Martinique.

Extrait d'une lettre de Calcutta du 6 Féwrier. " Le public fera fans doute curieux a d'avoir une idée d'un plan ingénieux qu'ont adopté le gouverneur-général & le confeil. pour rétablir le crédit public dans le Bengale. on le trouvera peut-être étrange; mais ne , fait-on pas que quelque remede que les médecins 15. Juillet 1786.

e, médecins effaient fur un corps mort, n'est ,, nullement dangereux pour le patient? Or, ,, le Bengale ressemble parfaitement à un

"L'objet du plan est d'augmenter le crédit du papier de la compagnie. N'allez pas
vous imaginer, que crédit signifie encore
confiance; c'étoit bon au tems jadis: donner du crédit au papier, c'est verser dans
la circulation 75 lacques de roupies en papier, & pour leur donner un débouché
stûr & facile, on païera en papier toutes
les personnes dont les appointemens excedent 300 roupies par mois. On païera en
même monnoie toutes les pensions, même
celles qu'on a fixées aux Zemindars, en
dédommagement des biens dont ils ont été
dépouillés.

Quelque bon citoien de l'Europe va peut-être s'écrier: Qu'ils sont à plaindre peut-être s'écrier: Qu'ils sont à plaindre peut ces pauvres Indiens? Courbés sous une verpe étrangere, il ne leur est pas permis pe de lever la tête. Et moi je dirai à ce brave phomme: Promene tes regards autour de ptoi, & plains ensuite les Indiens si tu veux.

On lit dans un de nos papiers publics (le Morning-hérald) une anecdote récente qui quoique relative à un animal, ne laisse pas d'être du plus vis intérêt. "Le bon, Phonnête Mr. James Harvey, mourut, il y a environ treize mois, & laissa tous ceux qui le connoissoient affligés de sa perte; mais II. Part. Ge

Journal hist. & lies

il n'y cut point d'être qui témoignat plus vivement la douleur qu'il en ressentoit qu'un chien qu'il avoit élevé, & qui l'avoit accompagné dans ses différens voïages. L'animal, tout entier à sa tristeste, suivit jusqu'au combeau le corps de son maître, & y resta à pousser des cris & des hurlemens, tant qu'enfin il parvint, au moien d'un trou fort étroit qui se trouva à l'autre extrémité du caveau où étoient déposés les restes inanimés de son bienfaiteur, à pénétrer dans ces voutes souterraines & à fixer sa demeure au milieu des cadavres. - Souvent obligé de sortir de sa sombre retraite pour satisfaire aux besoins pressans de la nature, ce n'est qu'à regret qu'il quitte des lieux qui renferment tout ce qu'il a de cher. Auparavant obligé d'errer pour trouver sa nourriture, on le voioit foible, l'œil morne, le poil hérissé, courir chez les amis de son maître leur demander de quoi soutenir son existence. & ensuite, évitant tout commerce avec les hommes & avec ses semblables, se dérober de nouveau à la lumiere du jour: maintenant, que touché de sa fidélité singuliere; je lui fais préparer de quoi pourvoir à ses besoins, tous les deux ou trois jours il se rend exactement chez moi, où il ne reste que le tems nécessaire à l'objet qui l'y attire; si par hazard les portes sont fermées, & qu'il ne puisse retourner aussi promptement qu'il le souhaite, alors ses hurlemens recommencent, & quand il reparoît, c'est-à-dire, trois jours

⁽a) Il y a quelques années qu'on a vu à Mastricht un chien également merveilleux par la constance de son attachement à son mastre, vivandier françois, enterré dans un cimetiere tenant aux remparts. Il passa 12 ans sub dio sur la tombe qui renfermoit l'objet de ser egrets.

Journal hift. & liss.

446

Un autre de nos papiers contient un avis intéressant de M^r. Frisch fur la maniere d'enlever & de renouveller l'écorce des arbres.

Le lord Carpzon, dit Mr. Frisch, à qui les aris & les sciences ont des obligations infinies, m'a communiqué cette méthode de renouveller l'ecorce des arbres fruiters, dont il a un très-grand nombre dans son verger à Carpzon. S'il apperçoit un pommier, un poirier, ou un cerifier dont l'écorce soit désigurée par des nœuds, des excroissances ou telle autre déseilunté capable de nuire à su fécondité, ou d'en diminuer la beauté, il ne se contente point, comme les autres, de l'unir, d'en enlever les nœuds & la résine; mais il dépouille l'arbre de sonœuds & la résine; mais il dépouille l'arbre de son écorce jusqu'à la racine, laissant le bois à nud sans la moindre sibre de son enveloppe. La première fois que ce seigneur me sit part de son secret, je ne pus m'empérher de lui témoigner mes doutes sur une méthode qui me semple de son esticaité pour la guérison des maladies des arbres; car personne n'ignore qu'un arbre meurt pour peu qu'on le dépouille de son estone sons sur-tout que la division est circulaire & pratiquée tout autour du tronc. Mais je n'ai plus douté du succès de cette expérience, depuis que ce seigneur m'a fait voir pluseurs arbres sur lesquels il l'a pratiquée, & dont il a renouvellé l'écorce, & je me suis convaince moi-même de la réuffice d'une méthode dont personne n'avoit connoissance, ou qu'on n'avoit peut-être osé meure en usuge avant lui. J'ai

grets fans l'avoir quitté un instant que pour alter chercher quelque nourriture dans un corps-de-garde voisin. Les étrangers ne manquoient guere de lui rendre une visite dans sa triste station; en 1763 je sus du nombre des curieux, mais l'animal venoit de finir son deuil avec la vie.

donc cru rendre service aux médecins & aux botanistes, de les instruire des précautions que

cette opération exigé.

10. On chaistra le solstice d'été, qui est le tems où la sève est la plus stude & la plus abondante, sans négliger l'exposition du jardin ou du verger; car il est constant qu'elle se porte plus promptement dans les arbres exposes au midi, que dans ceux qui regardent le nord.

2°. On dépouilleru entierement le tronc
de l'arbre de son écorce, asin qu'il puisse en reprendre une nouvelle, & que rien ne soit capable de le défigurer, comme il arriveroit si on laissoit quelque portion de la premiere. 3°. On étendra légérement & également, avec une plume, la séve qui suinte à travers du tronc, en la dirigeant vers les endroits où elle a de la peine à se porter que 4°. Pour em-pêcher que la chaleur du foleil ne dissipe la féve, on aura foin de couvrir l'arbe, fur-tout du côté du midi, par où on le garantira encore de la poussière que le vent pourroit y jeuer. 5°. On aura soin de garantir la nouvelle écorce de tout ce qui peut lui nuire, le moindre frottement étant capable de l'offenser dans l'état où elle se trouve.

Outre l'utilité dont cette découverte peut être dans le commerce, elle ne sauroit manquer de procurer un avantage confidérable à ceux qui ont des arbres, & qui trafiquent de leur bois. 12

PAYS-BAS.

BRUXELLES (le 3 Juillet). Mgr. l'Archiduc Ferdinand - Charles, lieutenant - gouverneur & capitaine-général de la Lombardieautrichienne, & Madame l'Archiduchesse Marie-Béatrix fon illustre épouse, arriverent ici'le 21 du mois dernier, fur les 8 heures & demie du foir, venant de Paris, où la présence de Leurs Altesses Rojales a fait Tournal hift. & liek.

les délices de la cour, de la noblesse & du peuple.

Le gouvernement-général vient de publier une ordonnance de l'Empereur, pour préparer une nouvelle distribution générale des paroisses au plat pais: elle est en date du 29 Mai 1786 & contient ce qui fuit.

Aïant résolu, pour le bien de nos peuples, de les pourvoir par-tout d'un nombre suffisant, de paroisses, où ils puissent se rendre commodément & en tout tems pour assister au Service divin & pour y recevoir la nourriture spirituel-le & l'instruction nécessaire & convenable; & woulant mettre notre gouvernément-général à même de déterminer les changemens, qui devront être faits à cet effet dans la distribution des paroisses au plat pais, d'après la distance des lieux, la dissiculté des chemins, le nombre des communians & autres circonstances, nous avons, de l'avis de notre confeil-privé, Gc. statué & ordonné statuons & ordonnons les points & articles suivans.

ART. I Les gens de loi ou régens de tous les villages & hameaux du païs auront à faire parvenir directement au gouvernement-général dans le terme de deux mois, à compter de la publication des présentes, & sous peine de 300 florins d'amende, une information pertinente sur les circonstances du local de leur position & autres points relatifs à leur église paroiffiale, fur le pied du formulaire y attaché, que chaque communauté devra remplir, conformément à l'instruction qui y est pareillement attachée. II. Les décimateurs des paroisses respectives devront de leur côté remplir de même ce formulaire, pour toute l'étendue de leurs dimages, & le faire parvenir dans le même tems & fous la même peine au gouvernement-général. III. Les feigneurs refpectifs ou leurs officiers, ainsi que les chefofficiers des seigneuries de notre domaine, devront également de leur côté remplir ce formulaire pour tous les lieux dépendans de

leurs seigneuries ou offices, & le faire remettre auffi dans le même terme & fous la même peine au gouvernement-général. Si donnons . &c.

Un autre édit, concernant l'incompatibilité des bénéfices, est conçu en ces termes.

Joseph &c. Voulant établir des régles fûres pour juger de la compatibilité ou incompatibilité des bénéfices, nous avons, de l'avis de notre conseil-privé, &c., statué & ordonné. flatuons & ordonnons les points & articles fuivans:

I. Nous déclarons incompatibles deux bénéfices-cures ou à charge d'ames : en conféquence, tout ecclésiastique qui en posséderoit deux actuellement, devra en réfigner un dans les six semaines, à dater de la publication des présentes, au défaut de quoi, celui des deux bénésices qu'il aura obtenu en dernier lieu, sera vacant & impétrable. II. Nous déclarons également incompatible un bénéficecure avec un bénéfice fimple qui exige réfidence & qui empécheroit le possesseur de rem-plir personnellement & constamment par luimême les fonctions du bénéfice-cure: en conféquence celui qui posséderoit une cure avec un pareil bénéfice simple, devra opter, dans le même terme de fix femaines, celui des deux bénéfices qu'il voudra conserver & abandonner l'autre; s'il conserve le bénéfice simple, par exemple, un canonicat, il perdra la cure qu'il posséderoit dans un autre lieu que celui de sa résidence, & au désaut d'op-tion dans le terme prescrit, la cure sera va-cante & impétrable. III. Nous déclarons de même incompatible un bénésice-cure avec un emploi eccléfiastique, comme de secretaire de chapitre ou de confistoire, de recteur de collége on de féminaire, ou autre quelconque. IV. Il n'y aura point d'incompatibilité entre des bénéfices fimples dans différentes églifes, ni entre un bénéfice-cure & un bénéfice simple qui n'exigeroit point de réfidence ailleurs, ni enfin, entre des bénéfices fimples & des emplois ecclésiastiques. Un

Un édit du 16 Juin 1786, établit la nécessité & la forme du concours pour tous

les bénéfices cures fans exception.

Joseph par la grace de Dieu, Empercur &c. &c. Voulant pourvoir à ce que les bénéfices-cures ne soient conférés désormais qu'à des sujets dont la capacité & les moeurs répondent à l'importance des fonctions auachées à ces bénéfices, nous avons, &c. &c, flatué & ordonne, flatuons & ordonnons les points & articles suivans:

ART. I. Aucun bénéfice cure, foit de paroissale ou de succursale, & soit de notre patronage ou de tout autre, eccléfiastique ou laïc, ne pourra être conféré dorénavant ou'à des fujets qui auront fubi le concours fur le pied qui ferà preferit ci-après. II. Dans chaque diocese, il se tiendra, deux fois par an, savoir, au commencement du mois de Mai & à la fin du mois d'Août, un concours général, où il fera libre à tous ceux qui aspireront à un bénéfice-cure de se présenter. Le premier de ces concours aura lieu à la fin du mois d'Août de la présente année, & en attendant les concours continueront de fe faire sur l'ancien pied. III. Nous déclarons habiles aux bénéfices-cures les religieux des Ordres tant mendians qu'autres, qui pourront, en conféquence, se présenter également à ces concours avec l'aveu de leurs supérieurs. IV. Les évêques étrangers, dont les dioceses s'étendent dans ces provinces, devront indiquer & faire tenir ces concours dans une ville de notre domination aux Païs-bas. V. Les examens devront se faire, dans ces concours, felon le prescrit de l'instruction ci-attachée litt. A., & le résultat sera classifié chaque sois par les examinateurs fur le pied de la tabelle ci-attachée litt. B. VI. Il sera fait trois claf-fes de concurrens, & tous ceux qui seront placés dans la premiere classe feront habiles pendant trois ans à être pourvus des bénéfices-cures qui viendront à vaquer pendant ce terme. VII. En conféquence, lorfqu'un bénéfice-cure, néfice-cure, de quelque patronage ou collation qu'il puisse être, viendra à vaquer, ceux qui, dans un concours depuis la tenue duquel il ne fera pas encore écoulé trois ans , auront été rangés dans la premiere classe, pourront endéans le terme de fix femaines, du jour de la vacance, qui devra être notifié de la part de l'Ordinariat dans quelque feuille publique, présenter au dit Ordinariat leur requête, contenant le lieu de leur naisfance, leur diocefe, leur âge, les langues qu'ils parlent, le lieu où ils ont fait leurs études, fur les progrès desquelles ils devront joindre leurs attestations dont ils feront munis, & rapporter d'ailleurs ce qu'ils croiront pouvoir contribuer à leur défir. VIII. Les Ordinaires feront paffer à notre gouvernementgénéral les requêtes pour des cures de pa-tronage ou collation roïale, en y joignant non-feulement les actes de concours & les tabelles qui en seront résultées, mais aussi la classification respective qui aura été remise aux poflulans par les examinateurs. IX. Quant aux cures de patronage laïc ou eccléfiaffique, les Ordinaires propoferont aux patrons ceux qui, d'après la disposition de l'article ci-dessis, feront habiles à y aspirer, & il sera libre aux patrons de choifir dans le nombre celui qui bon leur semblera. X. Nous permettons aux curés qui se seront particulierement distingués dans leur ministère, de se présenter pour d'autres cures sans devoir préalablement subir le concours: par ces curés, nous entendons ceux qui font généralement connus dans le diocele, non-feulement par leurs bons principes, par un esprit éclairé, par la prudence, par une conduite & des mœurs dignes & décentes, mais austi par leur activité dans l'exercice des devoirs de leur vocation, par leur zele pour les progrès de la bonne instruction, par leur empressement à seconder les établisfemens publics, foit eccléfiastiques, ou politiques, tels que ceux pour les écoles & les pauvres, & enfin par leurs foins pour la manutention de nos loix & ordonnances, pour

la suppression des abus nuisibles & l'avancement du Service divin. XI. Les examinateurs devront remettre au gouvernement, à la fuite de chaque concours général, la classification qui en sera résultée, & dans laquelle il devra être fait une mention particuliere du talent de chaque concurrent relativement à la maniere de s'énoncer de vive voix; & en cas que plusieurs concurrens, s'énonçant bien, méritent d'ailleurs d'être rangés dans la pre-miere classe pour toutes les parties de l'examen, les examinateurs auront à régler leur classification, non fuivant l'ordre alphabétique ou arbitraire, mais d'après la préférence qui pourroit être due aux uns fur les autres. foit dans telle ou telle partie de l'examen, foit par le style, ou par l'élocution, pour que, dans tous les cas, il puisse être pris égard aux sujets les plus dignes & les plus conve-nables. XII. Finalement, nous déclarons que les places de vicaires locaux dans des succurfales font à réputer cures, & qu'elles ne pourront, de même que celles-ci, être conférées qu'ensuire du concours, & qu'à des regnicoles nés fous notre domination.

Le 25 du mois dernier, Mr. Blanchard fit fa feconde afcension au jardin des Annonciades; on affuroit qu'il se rendroit à Spa, vû sur-tout que le vent qui souffloit Nord-Ouest étoit savorable à ce dessein, mais il prit le parti plus prudent de descendre à trois quarts de lieue du sussit jardin.

RUREMONDE (le 24 Juin). Hier au foir, est arrivé en cette ville, Mr. de Brou, colonel & directeur en chef du corps de génie, au service de Sa M. l'Empereur, accompagné du Pere directeur de l'abbaye de St. Gerlache (a), asin de se concerter avec le confeiller-mambourg de Sa M. Stuers, sur le

⁽a) Très-belle maison de Dames Norberti-

couvent à céder aux Dames religieuses de la sus fusidite abbaye, lesquelles, en conséquence du choix leur laissé par Sa M, s'étoient déclarées pour la ville de Ruremonde. Après avoir examiné tous les monasteres de cette ville, les religieuses de St. Gerlache se sont décidées pour le couvent des Croissers supprimés, agréable pour son emplacement & faituation, auquel on joindra celui des Dames Augustines de Marien-Garde, y attenant. La caisse de religion portera toutes les dites religieuses, & sournira tout le nécessaire pour les changemens qui devront se saire pour les changemens qui devront se saire dans les bâtimens.

LA HAYE (le 30 Juin). Les Etats de Hollande & de West-Frise ont repris le 21 leurs délibérations. L'on apprend, que Mrs. Lestevenon de Haserswoude & van de Perre, commissaires députés de la république, ont terminé avec Mrs. de Brou & Franquinet, commissaires de l'Empereur pour le gouvernement général de Bruxelles, dans des conférences qu'ils ont tenues à Aix-la-Chapelle, toutes les difficultés, concernant la cession à

nes, à deux lieues de Mastricht, dont le terrein vient d'être cédé aux Hollandois; ainsi nommée de St. Gerlache, vertueux solitaire dont le corps repose dans l'église, & dont on a la Vie imprimée à Mastricht chez Lekens 1785, pleine de choses étonnantes, dont quelques unes sont plutôt l'éloge de la piété que du discernement du siecle où ce Saint a vécu.

Journal hist. & lite.

faire réciproquement de quelques terres & districts dans le pais d'Outre-Meuse. En conféquence ils ont remis le 10 de ce mois la ville & le territoire de Dahlem, avec les formalités d'usage, aux commissaires impériaux: & deux jours après ceux-ci ont mis les commissaires de L. H. Puissances réciproquement en possession des villages du pais de Valkenbourg, que l'Empereur, de fon côté, céde à la république. - Mgr. le Statthouder est arrivé avec son illustre famille à Middelbourg en Zelande le 18 au matin. On lui a rendu tous les honneurs, dûs à fa naiffance & à ses dignités. Au reste, quoiqu'une partie du peuple ait fait éclater à cette occafion une grande alégreffe, il n'y a point eu de désordre; & la tranquillité publique a été parfaitement maintenue.

La ville d'Amsterdam vient de se déclarer de nouveau pour la restitution du commandement de la Haye au Statthouder, Il y a eu une pluralité de fept voix, 18 étant pour. & 11 contre. Cette même ville a, dit-on, également résolu de faire la proposition d'annuller les corps francs & les corps d'exercice, & de réprimer la licence de quelques gazettes, & autres feuilles périodiques, qui fe répandent dans les Provinces-unies. Ces propoficions furent présentées à l'assemblée des Etats de Hollande; mais la ville de Dordrecht a déja déclaré qu'elle ne confentoit point à la restitution du commandement de la Have au Statthouder, & qu'elle s'en tepoit à cet égard à la résolution des Etats du 5 Novembre 1785.

Le parti démocratique fait chaque jour de nouveaux progrès dans la province d'Utrecht; la bourgeoisie de Wyk est aux prises avec les Etats, qui, craignant jusqu'ici de compromettre leur autorité, n'ont encore ofé prendre aucune réfolution, espérant que les Erats des autres provinces les tireront de ce cas critique. foit par leur médiation, foit par des fecours ouverts. Mais fi le cas est embarraffant pour la régence suprême d'Utrecht. il ne l'est pas moins pour les autres assemblées provinciales, dont Utrecht réclame l'appui, Jusqu'à présent, il n'y a que la Gueldre & la Frise qui se soient déclarées en faveur des prétentions de l'ariffocratie. Les Etats de Hollande maintenant divisés entre eux, ne peuvent prendre aucun parti fur cette affaire, avant que leur querelle particuliere relative au Prince, ne soit terminée; & malgré les apparences d'arrangement qui ont eu lieu depuis huit à dix jours, il est encore fort incertain que cette longue discussion soit de sitôt amenée à sa conclusion. La Zélande, quoique entierement dévouée au Statthouder, n'est pas d'accord non plus dans fes membres, & prendra difficilement la réfolution de prêter les troupes de sa répartition pour seconder les vues des Etats d'Utrecht. L'Overyffel & Groningue ne fuivront probablement que l'impulsion que leur donnera la majorité à l'affemblée des Etats-généraux. Il n'existe donc aucun calcul de probabilité fur l'iffue des diffentions élevées de la part des bourgeois de Wyk; dissen456 Journal hist. & lies.

tions dont dépendent le fort futur de la liberté civile dans ce pais, & les limites de l'autorité fouveraine. Cette affaire, qui en elle-même paroît si peu de chose, & dont les agens tiennent en général un rang si mince dans la république, influera infailliblement sur la révolution qui se prépare & que les vues sines apperçoivent de loin.

Les dernières lettres de Batavia annoncent une fermentation dont les conféquences peuvent devenir funestes à toute la république. Les indigenes se plaignent amérement de ce qu'on leur envoie, pour gouverneurs, des feigneurs, la plûpart du tems, ruinés par inconduite. & qui, pour relever leur fortune, qu'ils ont follement dissipée, établissent des impôts. & grevent les malheureux habitans de ces contrées, au delà de leurs facultés. Ceux-ci , pour fatisfaire l'infatiable avidité de ces fangfues publiques, font obligés de se vouer à un travail pénible & contiquel. & de fouffrir toutes les horreurs de l'indigence, dans un pais fertile, & au milieu des productions abondantes de la nature. Pour comble d'infortune, ils font inceffamment en proie aux maladies endémiques de ce climat, sans pouvoir, faute de moiens, en empêcher les progrès. Le nombre des malheureux qui fuccombent à ces calamités, est, fuivant ces lettres, très-confidérable, & doit éveiller l'attention des peres de la patrie.

ALLEMAGNE.

VIENNE (le 24 Juin). Le 15 après

la proceffion folemnelle de la Fête Dieu. S. E. le comte de Mean & de Beaurieux, évêque d'Hippos, chanoine-tréfoncier & fuffragant de la très-illustre cathédrale de Liege, envoié-plénipotentiaire de Son Altesse l'Evêque & Prince de Liege, & Mr. de Gretzmiller, fon ministre-résident à la cour impériale . qui avoient été chargés de prendre . en son nom . l'investiture de la principauté de Liege & du comté de Looz, se sont acquittés de cette commission.

Le lendemain l'Empereur s'est mis en route pour les camps de Styrie, de Hongrie, de Transvivanie & de Gallicie, d'où Sa M. reviendra à Laxembourg le 28 Août, pour affister au camp de Minkendorf; ensuite elle se rendra à ceux qui doivent avoir lieu en Moravie & en Bohême. Elle n'est accompagnée

que du feul général Brown.

L'Empereur ajant confidéré que , pour l'avantage de la jeunesse, il seroit bon de transférer au mois de Juillet & d'Août, les vacances fixées jusqu'ici à ceux de Septembre & d'Octobre, c'est en conséquence que le cours ordinaire d'études s'ouvrira, dès l'année 1787, le 1 Septembre, & finira le 1er

Juillet 1788.

Le 11 de ce mois le feu prit chez un diftillateur d'eau-de-vie dans le fauxbourg de Lichtenthal. La flamme fit de si grands progrès que, malgré les plus prompts fecours, on ne put l'empêcher de se communiquer aux maifons voifines. Malheureusement il faifoit un vent violent qui propagea tellement

ment l'incendie, qu'à 4 heures de l'aprèsmidi il y avoit déja 25 maisons réduites en cendres. L'Empereur ne sut pas plutôt informé de ce désastre, qu'il accourut de Laxembourg & arriva ici sur les 3 heures. Sa M. eut le malheur d'être renversée de cheval dans les environs de la fabrique de porcelaine; mais elle ne se sit aucun mal, & remontant aussielle ne se fit aucun mal, & remontant aussit à cheval, elle donna en personne tous les ordres nécessaires dans un si fâcheux événement. Toute la garnison dut accourir: enfin avec le secours de plus de 30 pompes, on parvint à éteindre le seu vers les 8 heures du soir. Grand nombre de personnes sont réduites à la misere par ce cruel désastre.

Tous les eccléfiaftiques de la Lombardieautrichienne ont reçu l'ordre de donner à la chambre roïale une déclaration nette & diftincte de tous leurs revenus; M. Forni, calculateur, y a été envoié exprès de Vienne, pour dreffer un tableau exact de tous les biens eccléfiaftiques.— On a remarqué que, depuis que le chevalier de Somma, ministre du Roi des deux Siciles, est parti d'ici, le chargé d'affaires de la cour d'Espagne fait en même tems les affaires de celle de Naples; ce que nos politiques regardent comme de bon augure pour la réconciliation prochaine des deux Monarques.

Un maçon de Stirie fait des montres d'uns groffeur ordinaire, dont tous les rouages, les refforts & même la chaîne font de bois, & qui cependant vont à la minute. Il a eu l'honneur d'en préfenter quelques échantillons à Madame Madame l'Archiducheffe Marie-Christine lors de fon arrivée à Bruck fur le Muhr; S. A. R. a daigné les accepter en récompensant

généreusement cet habile ouvrier.

BERLIN (le 19 Juin). Le Roi a pris tous les jours de la femaine dernière, l'exercice de la promenade à cheval : vendredi dernier même Sa M. l'a pris deux fois avant & après-midi. L'on peut juger par-là, que les forces du corps ne l'ont pas abandonné. Quant à celles de l'esprit , l'adivité ; avec laquelle Sa M. expédie tout ce qu'on lui réfere des divers départemens, prouve, qu'elles font encore en pleine vigueur. La femaine derniere les cinq ministres-dirigens d'Etat lui firent, selon la coutume annuelle à l'isfue des revues, le rapport circonfrancié de leur gestion : le Monarque en sut très-content & leur témoigna, dans les termes les plus flatteurs, qu'il étoit fatisfait, & qu'il leur fouhairoit toute forte de bonheur & de prospérité. Il prit ce congé d'un ton, qui les affecta extrêmement. Au reste durant l'audience le Roi les écouta avec son exactitude accoutumée. En un mot . Sa M. ne néglige aucune partie de l'administration. Cependant comme elle a eu dernierement un nouvel accès, semblable à celui du mois d'A. vril, quoique moins fort & moins long, elle a résolu de consulter le célebre docteur Zimmermann, médecin de Sa M. Britannique en qualité d'Electeur de Hannovre; & ce favant est attendu incessamment à Potzdam. Il faut espérer, que ses conseils contribue-II. Part. Hh

Tournal hift. & lies.

460 tont à mettre le Roi en état de faire en personne la revue de Silésie, ainsi qu'il en a pris la résolution. Déja il a été donné quelques ordres pour ce voiage. Le prince * Auguste- Ferdinand * se rétablit de la dangereuse ma-

Ferdinand, ladie, dont il a été attaqué.

frere du Roi, né le

Sa Majesté n'a pas encore disposé de la 23 Mai 1730, place de confiance, qu'occupoit le feu confeiller-privé du cabinet Stelter; mais l'on croit, qu'elle fera remplie par le confeiller-privé Bayer. Mr. Stelter, que notre Monarque honoroit d'une confidération particuliere est mort prefque fous fes yeux. Le Roi l'avoit fait appeller & avoit travaillé avec lui plusieurs heures de fuite, lorsque Mr. Stelter, en se levant pour s'en aller, fut frappé d'un coup d'apoplexie, dont il mourut le lendemain. Encore dans cette occasion le Roi conferva toute la présence d'esprit qui le distingue. S'il faut en croire des rapports publics, aïant appellé du monde, qu'on releve mon précurseur, dit-il; & ce furent ses seules paroles.

Le 13 de ce mois, Mr. Oelrichs, conseiller-privé de légation & résident du Margrave de Baden, recut l'agréable nouvelle, que Madame la princesse-héréditaire de Baden . née princesse de Hesse-Darmstadt , étoit heureusement accouchée le 8 de ce mois d'un fils, dont la naissance avoit causé une joie d'autant plus vive dans tout le pais, que c'est le seul rejetton mâle de l'illustre maison de Baden. Notre cour, étroitement liée avec elle, a vivement partagé sa satisfaction. Cette

maison avoit perdu peu auparavant le prince Charles-Auguste, général en chef du St. Empire & du cercle de Suabe, colonel-propriétaire d'un régiment d'infanterie de ce cercle. & administrateur du pais de Baden. pendant la minorité du Margrave regnant. fon coufin. Ce prince, né le 12 Novembre 1712, est mort à Carlsruhe le 31 du mois dernier.

On affure que Mr. de Schönfeld, ambaffadeur de Saxe à Vienne, quittera fous peu la cour impériale, près de laquelle il ne réfidera à l'avenir, comme ci-devant, qu'un chargé d'affaires de la part de la cour électorale. On ajoute que le comte O-Kelly va également quitter Dresde, où il n'v aura qu'un résident impérial. Si cela se confirme, il paroît vraifemblable qu'il n'est plus question du mariage projetté entre le prince Antoine de Saxe & une princesse de Toscane.

COLOGNE (le 30 Juin). Monseigneur Bellisomi, archevêque de Tyane, prélat affistant du trône pontifical, jusqu'ici nonce du St. Siege aux rives du Rhin, qui a réfidé en cette ville depuis le 4 Janvier 1776, en est parti le 19, pour se rendre à Lisbonne. où il doit développer le même caractere. Son Excellence a dirigé fa route vers la Hollande & l'Angleterre, d'où elle paffera par mer au lieu de fa destination; nos regrets font fondés fur ceux de toutes les perfonnes qui ont eu l'honneur d'approcher ce scigneur, qui s'étoit attiré l'estime, l'amour & la vénération d'un chacun; on ne se con-Hh 2

462 Journal hist. & litt.
fole de fon absence que parce qu'il va développer ses talens sur un plus grand théâtre. & que l'on voit briller, dans fon fuccesseur, les mêmes vertus qui faisoient notre admiration dans le digne prélat qui vient de nous quitter.

AIX-LA-CHAPELLE (le 29 Juin). Mgr. le duc de Brunswich est parti de notre ville le 20 à 6 heures du foir. Il est allé coucher à Duren, & a continué sa route pour se rendre à Eisenach, où il paroît résolu de fixer fa demeure.

LIEGE (le 2 Juillet). S. A. R. l'Archiduc Ferdinand & la Princesse son auguste épouse. font arrivées , à minuit , dans cette cité , & ont descendu à l'hôtel de l'Aigle-noir. Elles ont entendu la Messe, aujourd'hui, à la cathédrale, vers les onze heures, &, à l'iffue, font parties pour Spa.

FRANCE.

PARIS (le 30 Juin). L'Archiduc Ferdinand, gouverneur de la Lombardie-autrichienne, & l'Archiduchesse son épouse, qui étoient ici sous le titre de comte & de comtesse de Nellembourg, prirent, le 17 congé de Leurs Majestés. - Le comte Gallarata Scoti, chambellan de Mgr. l'Archiduc, est mort presque subitement, à la suite d'une opération, qu'on lui a faite, pour arrêter les simplômes cangreneux d'une hernie négligée. Ce feigneur milanois, aimé de Mgr. l'Archiduc Ferdinand, a été enlevé en moins de

6 heures: c'est le sieur du Sauld, chirurgienmajor de l'Hôtel-Dieu, qui a eu le malheur de si mal l'opérer, contre l'avis de M^r. Louis.

Le Rot est parti le 21 à 3 heures du matin de Rambouillet pour Cherbourg. Mr. le baron de Bréteuil est dans sa terre de Dangu pres Gifors. & Mr. de Calonne dans fa terre à Annonville près Metz. Les maréchaux de Ségur & de Castries se trouvant à Cherbourg, avec le Roi, Mr. de Vergennes est le seul ministre qui soit resté à Versailles pendant l'absence de Sa M. -- Le Roi & sa suite sont arrivés à Cherbourg , à minuit du 22. Sa M. s'est mise à table & aussitôt après le fouper, elle est allée prendre du repos. Il étoit deux heures moins un quart; mais à trois heures & demie, le Monarque aïant appercu le point du jour, s'est levé, s'est fait habiller à la hâte, il est sorti, & s'étant jetré dans une chaloupe, il a été conduit à l'isse Pelée, dont il a visité tous les travaux. Mais ce qui l'a furpris davantage & qui a paru lui faire grand plaisir, c'est le lever du foleil, fortant du fein de la mer, & colorant l'horizon & les eaux; puis il est allé rejoindre l'escadre, qui a fait des évolutions devant lui, monté sur le Patriote; ensuite on a lancé un cône, qui a trèsbien réuffi. Louis XVI a témoigné beaucoup de fatisfaction à la vue de la mer & des vaisseaux. Dès longtems il avoit envie de voir cet élément & des escadres; en montant sur le trône, les premiers objets qui ont

464 Journal hist. & litte.

frappé ses yeux, ont été les détails d'une guerre navale; c'est à les connoître qu'il s'applique depuis 12 ans, & qu'il est parvenu à s'en instruire au point le plus satisfaisant. Depuis hier Sa M. est de retour à Versailles.

Il paroît un arrêt du conseil d'état du Roi, du 8 Juin 1786, qui autorise les administrateurs des domaines à emprunter jusqu'à concurrence de 12 millions sur leurs billets solidaires. Les dissérens du parlement de Bordeaux avec l'administration sont absolument terminés, les lettres patentes concernant les alluvions aïant été retirées; ainsi, il ne doit plus en être question. L'abbé Terray avoit eu aussi le projet de vendre les domaines du Roi, & de retirer ceux qui, aïant été incultes, avoient été usurpés par des particuliers laborieux, & ensuite mis en valeux; ce projet échoua également à son exécution.

Tout Paris étoit dans l'incertitude du fort réfervé à la Dame de la Motte: il y avoit des gageures pour & contre, qu'elle obtiendroit une commutation de peine, lorsque le 21 de ce mois, l'arrêt rendu contre elle eut fon exécution, fans que beaucoup de perfonnes en eussent été prévenues. La veille le procureur-général avoit donné ses ordres en conféquence, en prévenant, qu'ils ne fuffent pas trop répandus, crainte de donner lieu à un trop grand concours de monde. La Dame de la Motte ignoroit toujours, qu'elle fût jugée; & l'on n'avoit pas eu beaucoup de peine à lui perfuader, que ce qu'elle avoit entendu dire dans la prison, de trois ans de détention dans une maison de force,

étoit un bruit vague & fans fondement. Auffi, lorfque le concierge lui annonca mardi au foir de se tenir prête le lendemain au matin . parce que . la Grand'Chambre & Tournelle devant s'affembler, elle pourroit bien être appellée, cette malheureuse ne soupconna rien de ce qui devoit lui arriver: elle dormoit fort tranquillement à 6 heures & un quart . lorfque Mr. Lebreton . greffier-criminel, entra dans la conciergerie, accompagné de la fuite néceffaire, pour faire exécuter l'arrêt de la cour. Le concierge monta chez la Dame de la Motte; & il eut bien de la peine à la déterminer de se lever. " Sa fanté exigeoit (disoit-elle) qu'elle restât encore au . lit. D'ailleurs elle ne vouloit plus monter là-haut: elle ne vouloit plus voir fes , juges. , Le concierge lui représenta . qu'elle n'étoit point appellée devant la , chambre; que MI. Lebreton l'attendoit n feulement pour lui dire trois ou quatre mots; enfin qu'il falloit de toute nécessité , qu'elle descendît ... Vous n'avez pas befoin pour cela de vous habiller, ajouta-t-il. mettez un simple corset. La Dame de la Motte fe rendit à fes inftances: elle passa un casaquin, mit ses bas & ses jupons, & descendit : arrivée entre les deux guichets. où l'attendoit le greffier. les bourreaux, qui étoient au nombre de quatre avec deux de leurs valets. fe faisirent d'elle. & lui lierent les mains. Elle crut d'abord, qu'on ne prenoit cette précaution, que pour mieux s'affurer d'elle & la conduire dans une autre prifon . Journal hift. & lies.

A66

fon , puisou'étant serrée trop fortement , mais craignez-vous que je vous échappe, dit-elle, Pirai par-tout ou vous voudrez. Quand vous seriez des bourreaux, vous ne me traiteriez pas plus mal. Alors MT. Lebreton lui dit " de se fe mettre à genoux, pour entendre fon arrêt ... Ce mot fut un coup de foudre. oui l'éclaira fur tout ce qui étoit autour d'elle: elle refusa constamment de se meitre à genoux; elle implora la pitié de Mr. Lebreton : celui-ci lui témoigna, " qu'il étoit au désespoir d'avoir un si trifte ministère à remplir auprès d'elle; mais qu'il étoit oblise gé de remplir les ordres de la cour ... Toutes les raisons, qu'il put alléguer, n'adoucirent point ce caractere fier & altier: enfin il se vit obligé, par un signe qu'il sit aux bourreaux, de la faire agenouiller de force. ce qu'ils firent : ils la tinrent dans cette pofture, tant bien que mal, pendant la lecture de l'arrêt : elle ne fit pas grande attention aux premiers articles, qui ont rapport à la convention, à la fausse signature &c, ou peutêtre ne les comprit-elle pas: mais, lorsqu'elle entendit, qu'elle étoit condemnée à être fouettée & marquée, elle entra dans une fureur difficile à peindre. C'est le sang des Valois, que l'on traite ainsi (a), s'écria-t-elle. L'arrêt lû, il a fallu beaucoup d'efforts pour la faire fortir de la prison & l'amener dans la cour du palais. Là , voiant les outils destinés

⁽a) On convient aujourd'hui que sa prétendue généalogie est une sable ourdie par Madde B. & un peu promue par le C.

Le même jour le Sr. Villette entendit aussi fon arrêt; après quoi le bourreau le condussir dans un fiacre à la porte St. Martin, & là en faisant semblant de lui donnner un coup de pied, qui ne se toucha pas, il le chassa

⁽a) Garre qu'une sensibilité de ce genre ne produise dans d'autres cas certains effets en matiere de justice, que de bonnes gens prendroient facilement pour autre chose!

du roiaume en lui remettant un pain de 4 livres pour l'étape de fa route. La condamnation du Sr. la Motte fut affichée, dans la même matinée, à un poteau planté dans la place de Greve, où le public put la lire. Ainfi s'est terminée cette finguliere affaire, cette grande piece, qui par fon intrigue, par l'importance du principal personnage, tenoit l'Europe attentive à son dénoncement.

On mande de Brioude la ville la plus proche de la Chaife-Dieu (a), que M^r. le cardinal de Rohan y est arrivé en bonne fanté, mais toujours bostant un peu. On ne doute pas que M^r. le prince de Montbazon qui est allé le rejoindre ne lui porte la permis-

101

⁽a) Cette abbaïe, fituée dans de grandes montagnes, couvertes de neiges une bonne partie de l'année, exerce une hospitalité immetife, sur-tout à l'égard des voïageurs égarés, que la cloche appelle depuis 4 jusqu'à 3 heures du foir, & qui reçoivent des religieux les soins les plus charitables. Ce monafiere tient après Marmoutiers le seond rang parmi les maisons de la congrégation de Sc. Maur, à laquelle il est réuni, depuis le cardinal de Richelieu, qui, en étant abbé, obtint cette réunion, en 1640. Saint Robert est le sondateur de ce couvent, érigé en abbaïe par Henri I, en Septembre 1052, & confirmé tel par le Pape Léon IX. Le religieux, qui a le plus illustrécette abbaïe, est Pierre Roger, d'abord archevêque de Rouen, puis élevé sur le trône de son patron, sous le nom de Clément VI. On voit encore dans la nef de l'église le tombeau de ce Pontife, qui voulut y être inhumé. Mr. Soanen évêque de Senez (& non pas Mr. Pavillon, évêque d'Aleth, comme le disent quelques feuilles publiques) y stêt exilé après sa déposition au Concile d'Embrun.

fion du Roi d'aller aux eaux; il en trouvera en Auvergne, d'autant mieux qu'il ne fe foucie pas d'aller à Barege.

Les yeux clairvoians préfument, avec raifon , que Cagliostro , initié dans toutes les grimaces symboliques de la franc-maconnerie égyptienne, a pû rassembler un grand nombre d'adeptes, entichés du desir de connoître les pratiques de cette fecte, telle, qu'on les exécutoit prétendument à Babylone & à Ninive. La célébration de ces mysteres, accompagnée de quelques farces imposantes dans les ténebres, a pû fasciner bien des gens. Ainsi, le franc-maçon italien trouvera, par-tout, des curieux à illuminer, les uns par foiblesse d'intelligence & par crédulité, les autres par le desir de connoître tout son tripotage, tous, par égarement d'esprit & par corruption de cœur. On fent bien que Cagliostro ne va pas accueillir gratuitement une foule d'inconnus, & que quiconque veut voir le grand jour, est obligé de lui remettre une copieuse paragouante. Il est assez vraisemblable que son élixir, auffi célebre que les poudres d'Ailhaud & les pillules de Bellofte, & sa franc-maconnerie lui ont produit, lui produifent & lui produiront toujours beaucoup d'argent, dans quelque contrée, qu'il se trouve, même en Angleterre, où, néanmoins, l'on n'est pas, tout-à-fait, si facile à croire que sur le continent. Quoiqu'il en foit, le prétendu comte est parti, en effet, le 13; trois berlines composoient sa suite; il a traversé la ville de St. Denis, où, en passant il a salué les habitans:

Tournal hift. & lizz.

470 la route, qu'il tenoit, est celle, qui conduit à Calais, c'est ce qui fait présumer qu'il passe en Angleterre.

La cour des monnoies a condamné, un homme qui avoit falfifié des especes. à être fouctté & marqué. Le patient, du préau de la prilon, appercevant quelques archers, crutqu'on venoit lui lire fon arrêt de mort . pour le conduire à la potence. Il se faisit d'un coutcau & fe perça le ventre. On arriva à tems pour lui fauver la vie, & la punition qu'il a encourue fera différée jusqu'à sa guérison. - La funeste manie du suicide gagne tous les états (a). Un des jours de la femaine derniere, un vieillard de 72 ans. jadis domeffique & ensuite prête-nom du bail des fournisseurs des vivres de la Marine. s'est brûlé la cervelle sur la terrasse des Thuileries. On a trouvé sur lui une lettre de son procureur, qui lui annonçoit la perte d'un procès. C'est cette nouvelle sans doute qui la porté à cette extrémité. La veille un marchand de vin dont les affaires étoient dérangées, s'est coupé le col. Une jeune femme alla, ces jours ci, chez Poitevin, s'y baigna, fortit. & de la planche qui conduit à terre. fe jerra dans la riviere. On la secourut trop tard; quatre enfans qu'elle laisse sont bien

⁽a) La raison de cette épidémie n'est plus Mr. Bernardin de St. Pierre, 15 fuin 1786, p. 246. Et dixit mihi: hæc est impietas. Et imnissit massamplumbeam in os esus. Zachar. C. 5 v. 8. Vola le degoût, la saiété, l'abbatte ment & l'accablante inertie de l'athéisme.

fignes de commifération. Un domessique s'est pendu, le même jour, derrière la porte de fon maître, à la place de Louis XV.

Le 18 de ce mois, Mr. Têtu a fait à Paris, une expérience aéroffatique : il eft parti à 4 h. 3 du Luxembourg avec un ballon à gaz inflammable, de 27 pieds ; de diamêtre. Le vend étoit Sud; & le ballon a pris la toute du Nord. On l'a appercu à la vue simple, affez longtems; & il ne paroiffoit pas être à une hauteur confidérable. M'. Têtu se proposoit de rester 24 heures en l'air, & se flattoit de quelques moiens de direction : mais il en a été de ce ballon comme de tous les autres; il a feulement été dirigé par le vent; & plus d'un champ couvert de belles moissons a été ravagé par les descentes répétées de l'aëronaute qui paroisfoit n'être pas à fon aife. Mr. Vernes, le fils, de Geneve vient de faire l'épitaphe suivante à Pilatre & à Romain.

Ci gifent qui des airs franchiffant la barriere, Et planant fur le monde abbaissé devant eux,

Du trône le plus glorieux Précipités dans la poussière,

Offrent de l'homme, au même instant,

Et la grandeur & le néant.

La fille Salmon promenée dans tout Paris & reçue au spectacle, comme auroit pu l'être une souveraine, a ramassé beaucoup d'argent qu'elle va partager avec un jeune homme auquel on la marie. Cependant le concierge qui avoit conseillé à cette fille de se dire grosse au moment de l'exécution, a été puni par le parlement de Rouen, & destitué de son emploi. Cela semble supposer

p. 288.

qu'aux yeux de ce parlement, comme aux veux des citoiens de Caen, la Salmon est toujours coupable. Et quand on réfléchit que les 38 témoins qui ont opéré la conviction des premiers juges, font restés hors de tout reproche de partialité ou de mensonge, que le vrai coupable, s'il en est un autre, reste dans les ténebres, & qu'on ne cherche pas même à le connoître, enfin fi on apprécie de fang froid l'enthousiasme & l'espece de fureur qu'on a mis dans cette affaire, le langage de prétention & de galanterie confignée dans une lettre adressée par l'avocat de la * N. 24. Salmon aux auteurs de l'Année littéraire *. on se tiendra peut-être en garde contre tout jugement précipité. Cependant un anonyme vient de publier une brochure très-offensante pour les parlemens, intitulée le Cimetiere des innocens, entendant par innocens tous ceux que ce tribunal a condamnés par des arrêts, dont on est parvenu ensuite à obtenir la caffation, la suspension ou la réforme (a). On a cru que le parlement féviroit contre ce pamphlet; mais les gens fages ne s'étonnent

⁽a) Sans répéter ce que j'ai dit fur cet objet dans le journal du 15 Juin p. 305, je crois pouvoir observer que souvent la cassation des arrêts judiciaires, n'est motivée que par des défauts de forme & par quelque irrégularité de procédure, de maniere que la substance de la chose n'est point décidée par l'improba-tion de l'arrêt. C'est ains, par exemple, que dans la fameuse cause des C. il s'est trouvé une lacune importante par les efforts qu'on avoit fait pour écarter les charges du jeune L... fils d'un avocat qui jouissoit d'une confidération

pas de fon filence. Le magistrat sage, juste & chrétien, condamne à regret : quand sa conscience subjuguée par des lumieres & des preuves irréfiftibles, lui a arraché l'arrêt de mort, il ne s'offense pas d'en voir empêcher l'exécution par des causes étrangeres; il n'a garde de justifier la conduite par une apologie de fang; le fentiment de fon devoir Ihi fuffit : les victimes de la vengeance publique ne peuvent rien ajouter à cette précieuse satisfaction; elles affligeroient au contraire sa sensibilité, d'une maniere plus vraie & plus chrétienne que celle de ces hommes bruians oui s'intéressent d'une facon si fougueuse en faveur des accusés, frappés du glaive des loix, & ne sentent rien pour des centaines d'honnêtes gens volés, affaffinés, empoisonnés, dont l'innocence est bien légalement certaine.

200

Le livre au sujet duquel on m'écrit de L. & de B, ne m'est pas encore connu; quand il le fera, j'en parlerai ou je n'en dirai rien, felon que la nature de la chofe & les circonstances paroîtront le demander.

Il ne m'est pas possible de discuter la question que propose le corresp. de Th; que je remercie de ses bonnes & raisonnables obfervations

fidération particuliere; par là toute la procédure a paru embarrassée & contradictoire. Et dans tout autre cas souvent telle décision semble essenciellement défectueuse, tandis qu'elle ne péche que par un désaut d'égalité & d'étendue.

A74 Journal hift. & litt. tervations quoique je ne puisse pas toujours en faire usage.

Si l'anonyme de Louvain qui se figne précifément juriste, veut bien se nommer, je discuterai volontiers avec lui la nature du courage & de la patience du Chrétien, de la simplicité de la colombe réunie à la prudence du ferpent, de l'ardeur du lion alliée à la douceur de l'agneau. Tout cela s'est vu dans des gens qui valent mieux que moi, & bien loin de vouloir renchérir fur leur exemple, en me préscrivant exclusivement la patience, la simplicité & la douceur; je tiens pour beaucoup d'y aspirer de loin. Et comme le jeune homme paroît avoir du goût pour la morale chrétienne & l'histoire ecclétiastique, je lui ferai woir des réponses de ces hommes apostoliques qu'il condamne à l'endurance, en comparaifon desquelles les miennes ne font que de l'écume. Nos philosophes ont tous quelque chose du caractere & de l'aituce de Ju-lien l'Apostat : ils tâchent d'emplorer l'Evangile à la propre destruction, d'écraser les Chrétiens en les enchaînant par leurs propres maximes; mais en cela, comme dans le reste; leur ignorance égale la gaucherie de leur politique.

Dans le dernier Journal p. 323 l. 32 otet la virgule après & mettez la avant sur-tout.

P. 331 l. 27 Φιλανθροπος, lifez Φιλανθρωπος,

— Ibid. μιβοκακος lifez μισοκακος.

P. 341 à côté des vers qui font en note, il faut en marge: I Georg, 316. Et après sepè cgo une virgule.

P. 344 l. 3 de la note (a). Utrumque, lifez utcumque.

P. 356 l. 15 mynistere, lifez ministere.

Lifez mynistere, lifez mystérieux.

P. 374 l. 9. J'avois fait remarquer que cet édit eft contradictoire en quelques points au précis que j'en avois donné d'après plusquers feuilles publiques i l'imprimeur a omis cette observation.